

# la lettre DE VILLERS



## Portage de repas à domicile

L'un des vôtres est malade ?  
Vous avez des difficultés physiques ?  
Vous êtes seul(e) au foyer ?  
Vous êtes actif(ve) et débordé(e) ?  
Vous êtes isolé(e) ?  
L'A.D.M.R. de Villers-sur-Mer vous propose ses services.  
Pour tous renseignements et inscriptions, vous pouvez contacter la Mairie annexe ou téléphoner au : 02 31 14 65 13

## Permanences ADMR

- Lundi : 13h30 - 17h00  
- Mardi : 9h00 - 12h00 / 13h30 - 17h00  
- Jeudi : 9h00 - 12h00  
- Vendredi : 9h00 - 12h00  
En cas d'urgence, vous pouvez laisser un message sur la messagerie vocale de l'ADMR : 02 31 81 59 33

## Permanence CPAM

Centre CPAM de Honfleur, le lundi matin de 9h à 12h à la Mairie annexe.

## ASPEC

Association de Soins Palliatifs en Calvados  
Antenne de Villers sur Mer  
Mairie annexe - 8 rue Boulard  
02 31 14 65 13

## Permanences de la mission locale Baie de Seine pour les jeunes de 16 à 25 ans.

Elles ont lieu, chaque mardi, à la Mairie annexe  
9h30 - 12h / 13h30 - 17h  
N° tél. pour prendre rendez-vous : 02.31.89.55.24

## Télé-alarme pour personnes âgées ou vivant seules

L'Association Municipale d'Action Sociale a passé une convention avec Mondial Assistance France qui loue les appareils. Cet équipement permet de déclencher les secours en cas de malaise ou chute. S'adresser à Simon Jean, Trésorier de l'Association, Tél : 02.31.87.14.12.

## La Newsletter de Villers

Grâce à la Newsletter de Villers, vous pouvez désormais recevoir régulièrement dans votre boîte aux lettres électronique toutes les informations sur les animations programmées dans la station (programmes de cinéma, balades nature, festivités enfantines, animarchés, festivals). Il vous suffit de nous envoyer un E-mail à l'adresse suivante :

[villers14.tourisme@wanadoo.fr](mailto:villers14.tourisme@wanadoo.fr)

## Gouters des anciens

Salle des fêtes du Casino, place Fanneau à partir de 15 heures :  
MERCREDI 03 octobre 2007  
MERCREDI 17 octobre 2007  
MERCREDI 14 novembre 2007  
MERCREDI 28 novembre 2007  
MERCREDI 19 décembre 2007  
MERCREDI 09 janvier 2008  
MERCREDI 23 janvier 2008  
MERCREDI 06 février 2008  
MERCREDI 05 mars 2008  
MERCREDI 19 mars 2008  
MERCREDI 02 avril 2008  
MERCREDI 30 avril 2008

## Recensement militaire

Les jeunes gens nés en octobre, novembre, décembre 1991 et janvier 1992, doivent se faire recenser entre les mois d'octobre 2007 et janvier 2008 en Mairie.

## Services Techniques

Chemin du Château - Tél : 02 31 14 65 20

## Secours en mer

Appelez le Centre Régional Opérationnel de Surveillance et de Sauvetage CROSS :  
- du littoral 1616 numéro d'appel unique pour les mobiles\* ;  
- en mer VHF canal 16 pour communiquer avec les sauveteurs ;  
\*utilisable, à terre, du littoral métropolitain, selon les conditions de votre abonnement.

## Civisme

Il est rappelé qu'il appartient à tout propriétaire ou locataire d'élaguer les haies situées en bordure du domaine public, au droit de sa propriété et ce afin de garantir la libre circulation des piétons et des véhicules.  
En cas d'incident, leur responsabilité pourra être engagée.

## Déchetterie de «Cœur Côte Fleurie»

● **Horaires d'ouverture :**  
Toute l'année du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h

● **Ramassage des encombrants :**  
Le 1er lundi de chaque mois.

● **Ramassage des déchets verts (herbes, branchages...) :**  
Les 2e et 4e lundis de chaque mois.

● **Conteneurs :**

- place du 11 novembre
- parking Villers 2000
- rond point des Tennis
- Bois Lurette
- parking Comtesse de Béarn
- avenue de la Brigade Piron face Vé Maine
- place Loutrel
- angle rue des Martrois /avenue des Gabions
- avenue Jean Moulin

## Collecte des ordures ménagères

● **LUNDI**

VILLE - sauf rues ci-après : Rue des Bosquets, des Tamaris, du Lt Bagot, Hubert de Carpentier, de la Falaise, des Foulans, des Mutes, Koechlin, chemin d'Auberville, Impasse de l'Ancien Lavoir, Poincaré, Convers, Marthe Chenal, des Ammonites, rond-point Marie-Louise, chemin des Ormeaux, Avenue Léonie, Sainte-Anne, du 8 Mai, de la Planquette, route de Beaumont.  
sauf CAMPAGNE : Chemin de Saint-Vaast, Chemin du Bois, CD 27, Route de Touques, du Château.

● **MARDI**

RUES CI-APRÈS : Rue des Bosquets, des Tamaris, du Lt Bagot, Hubert de Carpentier, de la Falaise, des Foulans, Koechlin, Chemin d'Auberville, Impasse de l'Ancien Lavoir, Poincaré, Convers, Marthe Chenal, des Ammonites, rond-point Marie-Louise, chemin des Ormeaux, Avenue Léonie, Rue du Stade A. Salesse, de la Planquette, Route de Beaumont.  
CAMPAGNE : Chemin de Saint-Vaast, du Bois, CD 27, Route de Touques, du Château.

● **MERCREDI**

VILLE  
Sauf CAMPAGNE : Chemin de Saint-Vaast, du Bois, CD 27, Route de Touques, du Château.

● **JEUDI**

RUES CI-APRÈS : Rue des Bosquets, des Tamaris, du Lt Bagot, Hubert de Carpentier, de la Falaise, des Foulans, Marthe Chenal, rond-point Marie-Louise, Chemin des Ormeaux, Avenue Léonie, Rue du Stade A. Salesse, de la Planquette, Route de Beaumont.  
CAMPAGNE : Chemin de Saint-Vaast, du Bois, CD 27, Route de Touques, du Château.

● **VENDREDI**

VILLE  
Sauf CAMPAGNE : Chemin de Saint-Vaast, du Bois, CD 27, Route de Touques, du Château.

● **SAMEDI - DIMANCHE**

VILLE - sauf rues ci-après : Rue des Bosquets, des Tamaris, des Foulans, des Mutes, Koechlin, Chemin d'Auberville, Impasse de l'Ancien Lavoir, Poincaré, Rue Convers, des Ammonites, rond-point Marie Louise, Rue Sainte-Anne, du 8 Mai, Forin, Boucicault, chemin de San Carlo, Avenue Clémenceau, Rue de la Rosière, Saint-Ferdinand, du Méridien, Rue et Impasse des Jardins, Rue des Ravenelles, des Roses, des Tennis, Impasse et rond-point du Plein Air, Rue de Wickham, de l'Avenir, Rue et Impasse Loutrel, Rue de la Sauvagine, Avenue de Gabions, Impasse des Cols Verts, des Vanneaux, Rue des Acacias, Avenue Jean Moulin, Rue des Grives, chemin de la Bergerie, rue du Commerce, Impasse des Pluviers.  
Sauf CAMPAGNE : Chemin de Saint-Vaast, du Bois, CD 27, Route de Touques, du Château.

## Horaires d'ouverture de la Mairie :

- Du lundi au jeudi de 9h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00
- Vendredi de 9h00 à 16h00
- Samedi de 10h00 à 12h00 (permanence)

Mairie de Villers-sur-Mer  
BP 19 - Avenue du Général de Gaulle  
14 640 - Villers-sur-Mer  
Tél : 02.31.14.65.00 - Fax : 02.31.87.12.25  
Site : [www.villers-sur-mer.fr](http://www.villers-sur-mer.fr)  
e-mail : [mairie@ville-villers-sur-mer.fr](mailto:mairie@ville-villers-sur-mer.fr)

## Jours de réception en Mairie :

Monsieur Vauclin  
Maire  
Mercredi et samedi de 10h à 12h sur rendez-vous

Docteur Durand  
Chargé des Sports, Associations, Sécurité, Jeunesse, Hygiène, Animation  
Samedi matin

Madame Forin  
Chargée de la Restauration scolaire, Emploi, Logement, C.C.A.S. et Espaces Verts  
Vendredi matin

Monsieur Mégie  
Communication, Culture, Tourisme  
Lundi matin

Monsieur Aubin  
Chargé de la Plage, Bâtiments publics, Gestion opérationnelle du personnel  
Mercredi matin

Monsieur Paquet  
Chargé de la Voirie, Travaux et Circulation  
Mardi matin

## Conseillers délégués :

Madame Vincent : Urbanisme  
Madame Becel : Troisième âge  
Monsieur de Rouvray : Promotion de la Ville



# la lettre DE VILLERS

OCTOBRE 2007 - N°101

p. 2 à votre service

## *Vie communale*

- p. 4 Conseil municipal du 7 septembre 2007
- p. 6 Travaux
- p. 7 Le Wifi à Villers
- p. 8 Les conteneurs ne sont pas des dépotoirs
- p. 12 14 juillet
- p. 13 22 août
- p. 16 Des vélos pour découvrir Villers
- p. 17 SDEC
- p. 18 Villers a pris l'air
- p. 20 Balades et promenades
- p. 21 Départ à la retraite du père Debailleul
- p. 22 Gendarmerie
- p. 23 Les renforts saisonniers sur le départ

## *Vie associative*

- p. 24 Villers Accueil
- p. 25 Association paléontologique
- p. 26 APV
- p. 27 Comité de jumelage
- p. 27 Amicale du personnel communal
- p. 28 Villers animation et loisirs
- p. 30 Volley
- p. 31 Tennis club
  
- p. 32 Office de Tourisme et d'Animation
- p. 33 Direct 8 fait sa gym
- p. 33 Des sculptures géantes sur la plage
- p. 34 Sable Show
- p. 35 Nouveaux Talents
- p. 36 François Mauduit et sa compagnie
  
- p. 37 État Civil
  
- p. 38 Fête de la Coquille

La lettre  
DE VILLERS

Réception : Pour recevoir la Lettre de Villers à son domicile principal hors commune, il suffit de déposer 4 enveloppes timbrées à 1.57€ chacune à l'Office de Tourisme de VILLERS SUR MER

Directeur de la Publication : M. Gérard Vauclin, Maire  
Rédaction : M. Maurice Mégie, Adjoint, André Casna et la collaboration du personnel de l'Office de Tourisme et d'Animation  
Photographies : Maurice Mégie, Gregory Waitt  
Conception graphique - Mise en page : B. Millet - Territoire Communication  
Impression : Escandre-Sorel - Touques

# CONSEIL MUNICIPAL DU 7 SEPTEMBRE 2007

## PROJET D'EFFACEMENT DES RESEAUX RUE ALSACE LORRAINE

La Commune de VILLERS SUR MER entreprend avec le SDEC (Syndicat intercommunal d'énergies et d'équipement du Calvados) l'effacement des réseaux de distribution d'électricité, d'éclairage et de télécommunication, rue Alsace Lorraine.

Le coût total de cette opération est estimée à 28 092,25 € TTC.

Le taux d'aide sur le réseau de distribution électrique est de 35 % sur le réseau d'éclairage, de 10 % et 25 % sur le réseau de télécommunication.

Les participations proviennent du SDEC Energie, d'EDF et de France Télécom.

La participation communale s'élève donc à 17 705,51 € et se décompose comme suit :

> électricité :	10 924,13 €
> éclairage :	2 422,09 €
> télécommunication :	4 359,29 €

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité :

- confirme que le projet est conforme à l'objet de la demande,
- prend acte que les ouvrages seront construits par le SDEC Energie sauf le câblage de télécommunication par France Télécom, celui-ci restant propriétaire de son réseau,
- s'engage à réserver les crédits nécessaires sur le budget communal,
- s'engage à verser sa contribution au SDEC Energie dès que les avis seront notifiés à la Commune,
- prend note que la somme versée au SDEC Energie ne donnera pas lieu à récupération de TVA sauf pour les travaux d'éclairage,
- s'engage à verser au SDEC Energie, le coût des études pour l'établissement du projet définitif en cas de non engagement de la Commune dans l'année de programmation de ce projet. Ce coût est basé sur un taux de 3 % du coût total HT soit la somme de 709,98 € ,
- étale la participation au SDEC relative à l'électricité et aux télécommunications soit la somme de 15 283,42 € sur 6 ans.

## EFFACEMENT DE RESEAUX RUE DE LA ROSIERE

La Commune de VILLERS SUR MER en collaboration avec le SDEC va procéder à l'effacement coordonné des réseaux de distribution d'électricité, d'éclairage public et de téléphone, rue de la Rosière.

Le coût total de cette opération est estimé, sur les bases de cette étude préliminaire à 275 522,03 € TTC

Les taux d'aide en vigueur à la date d'élaboration de ce projet sont : 60% pour le réseau d'électricité ; 60 % pour l'éclairage public et 45 % sur le réseau de télécommunication.

Sur ces bases, la participation communale est estimée à 185 791,89 € selon la fiche financière jointe et se décompose comme suit :

> électricité :	88.198,45 €
> éclairage :	51.995,43 €
> télécommunication	45.598,01 €

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité :

- confirme que le projet est conforme à l'objet de la demande de la Commune,
- sollicite l'examen du dossier en vue de son inscription au programme départemental d'intégration des ouvrages dans l'environnement,
- souhaite le début des travaux pour l'année 2008,
- prend acte que les ouvrages sont construits par le SDEC Energie sauf le câblage de télécommunications par France Télécom, celui-ci restant propriétaire de son réseau,
- s'engage à réserver les crédits nécessaires sur le budget communal,
- prend note que la somme versée au SDEC Energie ne donne pas lieu à récupération de TVA, sauf pour les travaux d'éclairage,
- s'engage à rembourser au SDEC Energie, le coût des études pour l'établissement du projet définitif en cas de non engagement de la commune dans l'année de programmation de ce projet. Ce coût est basé sur un taux de 3 % du coût total HT soit la somme de 6 963,91 € ,
- autorise Monsieur le Maire à signer les actes nécessaires à la réalisation de ce projet,
- prend note que le coût de ce projet est susceptible d'évoluer en fonction de l'étude définitive, de la nature du sous-sol ou suite à des modifications demandées lors de l'élaboration du projet définitif ou d'un changement dans les modalités d'aides,
- étale la participation au SDEC relative à l'électricité et aux télécommunications soit la somme de 133 796.46 € sur 18 ans.

## EMPRUNTS GARANTIE OPAC

A cours des années 2000 et 2005, le Conseil Municipal de VILLERS SUR MER a accordé à l'OPAC la garantie de la Ville pour 3 prêts d'un montant total de 2 298 136,50 € consentis par la Caisse des Dépôts et Consignations.

Ces fonds sont affectés à la construction de logements locatifs à VILLERS SUR MER.

Dans le cadre de sa gestion financière, l'OPAC a engagé une renégociation de sa dette avec la Caisse des Dépôts et Consignations. Cette renégociation a abouti à un reprofilage des emprunts existants sans allongement de leur durée et à des conditions plus favorables que celles que nous avons garanties.

De ce fait, la garantie apportée par la Commune nécessite une adaptation pour être conforme à ces nouvelles conditions financières.

Les caractéristiques du nouveau prêt sont les suivantes :

- Date d'effet du réaménagement : 01/10/2007
- Montant total réaménagé : 2 242 062,20 €
- Périodicité des échéances : annuelle
- Durée de remboursement (en nombre d'échéances) : 34
- Date de 1ère échéance : 15/07/2008
- Taux d'intérêt actuariel annuel : 3,91
- Taux annuel de progressivité de l'échéance : 1,5 puis 1 puis 0,5
- Révisabilité des taux d'intérêt et de progressivité : à chaque échéance, en fonction de la variation du taux du livret A, sans que le taux de progressivité révisé puisse être inférieur à 0 %

## TAUX DE PROMOTION POUR LES AVANCEMENTS DE GRADE

L'article 49 de la loi du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale a été modifié par la loi n°2007-209 du 19 février 2007, en ces termes :

«La hiérarchie des grades dans chaque cadre d'emplois ou corps, le nombre d'échelons dans chaque grade, les règles d'avancement d'échelon et de promotion au grade supérieur sont fixés par les statuts particuliers.

*Le nombre maximum de fonctionnaires appartenant à l'un des cadres d'emplois ou corps régis par la présente loi, à l'exception du cadre d'emplois des agents de police municipale, pouvant être promu à l'un des grades d'avancement de ce cadre d'emplois ou de ce corps est déterminé par application d'un taux de promotion à l'effectif des fonctionnaires remplissant les conditions pour cet avancement de grade. Ce taux de promotion est fixé par l'assemblée délibérante après avis du comité technique paritaire. (...) »*

Avant l'introduction de cet alinéa dans la loi, les quotas étaient fixés dans chaque statut particulier avec une assiette plus large (l'effectif du cadre d'emplois ou d'une partie du cadre d'emplois)

Désormais, les assemblées délibérantes de collectivités fixent les ratios ou taux de promotion maximum applicables aux fonctionnaires dans les catégories A, B et C (sauf ceux de la Police municipale) après avis du Comité Technique Paritaire.

Ce taux est appliqué uniquement à l'effectif des fonctionnaires remplissant les conditions pour y prétendre (= dits « les promouvables »).

Il vous est proposé aujourd'hui de décider de « supprimer les quotas » c'est-à-dire de fixer un taux de promotion maximum de 100% des promouvables sur tous les grades d'avancement des cadres d'emplois à l'exception, comme la loi le prévoit, des agents de police municipale.

Le comité paritaire réuni le 12 juillet 2007 a émis un avis favorable à cette solution.

Eu égard à ce qui précède il est proposé au conseil municipal de décider que le taux maximum de promotion prévu dans l'article 49 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, est de 100% pour tous les grades d'avancement des cadres d'emplois, à l'exception de celui des agents de la Police Municipale.

## **DEMANDE DE RENOUVELLEMENT AUTORISATION DES JEUX AVIS DU CONSEIL MUNICIPAL SUR L'ADOPTION DU CAHIER DES CHARGES (RELATIF AUX DROITS ET OBLIGATIONS DE LA COMMUNE ET DU CASINO) :**

La Directrice Générale du Casino de VILLERS SUR MER a déposé à la Sous-Préfecture le 11 juillet 2007 un dossier sollicitant :

### **LE RENOUVELLEMENT D'AUTORISATION**

#### **DE PRATIQUER :**

Les jeux ordinaires  
- la Boule

Les jeux de contrepartie autres que la boule et le vingt trois  
- le black-jack  
- la roulette anglaise  
- le stud poker

#### **D'EXPLOITER :**

- 90 appareils dits «machines à sous»

#### **L'AUTORISATION D'EXPLOITER :**

- 1 table de jeu de contrepartie «le Texas Hold'em Poker»  
- 15 appareils dits «machines à sous» supplémentaires

## **AVIS DU CONSEIL MUNICIPAL SUR LE PROJET DE ZPPAUP AVANT ENQUETE PUBLIQUE**

La Commune de VILLERS SUR MER, par délibération en date du 28/03/2003 a décidé la mise à l'étude d'une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager (ZPPAUP) sur le territoire de la Commune.

Après de longues études et analyses avec toutes les parties prenantes, il est proposé aux membres du Conseil Municipal, le projet de ZPPAUP élaboré par le cabinet d'études MONCHECOURT comprenant un rap-

port de présentation, un énoncé des règles et des documents graphiques.

Nous vous rappelons que ce projet vise à doter la Commune de VILLERS SUR MER d'un outil permettant de protéger et de valoriser son patrimoine architectural.

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité, se prononce en faveur du projet de ZPPAUP présenté et autorise la mise à l'enquête publique.

## **RESIDENCE ANNABEL : ACQUISITION DE TERRAIN**

Le Conseil Municipal du 30 mars 2007 a délibéré pour accepter la rétrocession à la Commune de Villers-sur-Mer de la partie publique de la résidence Annabel à la Commune de Villers-sur-Mer.

Il convient d'amener la précision suivante à savoir que cette rétrocession s'effectue moyennant la somme de 8 euros par m<sup>2</sup> soit une somme de 2344 € pour la copropriété.

## **ACQUISITION DE TERRAIN**

Une opportunité se présente à la Commune d'acquérir la parcelle cadastrée section AB n °45 d'une superficie de 30 m<sup>2</sup> située en front de mer.

Après négociations, un accord est intervenu sur la base conforme aux autres négociations de ce type de bien, à savoir 2 000 €.

## **OUVERTURES DE CREDITS**

Dans le cadre de la gestion des opérations courantes, il est proposé les ouvertures de crédits suivantes :

#### **Dépenses d'investissement :**

Op 107 - Travaux Bâtiments - cpte 2188  
+ 20.000,00 €  
Op 207 – Acquisitions de matériel - cpte 2188  
+ 20.000,00 €  
Op 301 - Voiries - Réseaux - cpte 2315  
+ 120.000,00 €

#### **Recettes d'investissement :**

- Op non affectée - Emprunts - cpte 1641  
+ 160.000,00 €

## **SUBVENTION EXCEPTIONNELLE**

Le club de football ASVBB s'occupe des équipes de jeunes et encadre de nombreux jeunes gens. Comme de coutume, une participation communale de 1800 € est versée pour venir en aide au club.

## **RAVALEMENT DE FACADES**

Une subvention de 336.96 € est accordée pour l'immeuble sis Pavillon la Manche, rue Loutrel à VILLERS SUR MER

# T R A V A U X

## Travaux Services Techniques

au 27.08.2007

### FUTURS TENNIS COUVERTS :

L'appel d'offre vient d'être déclaré infructueux pour absence d'offres sur un bon nombre de lots.

Une nouvelle procédure d'appel d'offres est en cours.

### TENNIS CLUB :

Un nouveau chauffage central sera installé courant octobre.

### EGLISE DE VILLERS :

L'église de Villers-sur-Mer étant classée monument historique depuis décembre 2006, elle subira dans les mois à venir quelques travaux préalables à sa restauration.

En effet, un filet de protection sera posé sur la façade Ouest du clocher afin de protéger le public d'éventuelles chutes de pierres qui pourraient se produire malgré les précédentes purges réalisées.

Aussi des réparations provisoires sur les vitraux seront mises en œuvre pour assurer l'étanchéité à l'eau et à l'air de l'édifice.

Ces travaux seront subventionnés en totalité par la Direction Régionale des Affaires Culturelles.

### PANNEAU ELECTRONIQUE :

Un panneau électronique d'Informations municipales a été installé début juillet place Jeanne d'Arc.

Les informations sont transmises par l'office du tourisme via un réseau France Télécom.

### SIGNALETIQUE :

18 ensembles de panneaux ont été installés sur l'ensemble de la commune.

Ces panneaux indiquent les hôtels, les principaux bâtiments communaux et services divers.

### CERCLE NAUTIQUE

L'ensemble des huisseries a été rénové (PVC double vitrage).

### ECOLE :

Des revêtements de sol PVC ont été posés dans trois classes.

Des huisseries PVC double vitrage ont été posées dans le couloir de l'école primaire, un bureau et sanitaire.

### PARC SAN CARLO :

Deux ponts en bois viennent d'être posés pour remplacer ceux devenus dangereux.

### CABINES PRES DU POSTE MERMOZ :

Plusieurs portes sont vieilles de 35 ans. Elles ont été changées et 5 autres ont été posées par le menuisier municipal.

### ECUSSONS PLACE DU MARCHÉ :

Les différents écussons de la place du Marché ont été repeints.

## L'espace culturel en bonne voie de réalisation

Depuis le début de l'année, le chantier de la maison des associations se poursuit à un rythme soutenu. Interrompus durant 15 jours, pour cause de vacances des ouvriers, les travaux ont repris fin août.

Le gros œuvre du rez-de-chaussée est terminé et, dans la semaine, l'entreprise Lauvergnat a réalisé le plancher du premier étage et, élevé les murs qui se trouvent au-dessus de la salle multifonctions. «*Le gros œuvre sera fini pour les vacances de la Toussaint*» annonce le chef de chantier. Cette annonce a rassuré Gérard Vauclin et ses adjoints venus visiter le bâtiment en construction. Le maire garde l'espoir de maintenir l'achèvement des travaux pour 2008. «*C'est un élément important de développement pour les associations locales mais aussi nécessaire pour le développement de la ville*».



Gérard Vauclin et ses adjoints ont visité le chantier de la future maison des associations.

## Travaux sur les réseaux et voirie

La communauté de communes en collaboration avec la ville de Villers entreprend divers travaux de rénovation et de maintien à niveau des réseaux des eaux potables et des eaux usées. Exécutés sous la maîtrise d'ouvrage de Cœur Côte Fleurie, ces travaux doivent améliorer très sensiblement leur fonctionnement.

### Eau potable

Divers renouvellements des canalisations d'eau potable ont déjà été réalisés : rue des Ammonites, impasse du Lavoir et rue Marthe Chenal pour une longueur totale de 750 m ainsi que rue Léonie, Carpentier, Tamaris et l'Étang sur 1050 m.

Est en cours de réalisation la route de Beaumont sur 450 m.

### Assainissement

L'extension des réseaux d'eaux usées sont en cours route de Beaumont.

A venir prochainement rue de la Rosière et rue des Tennis avec la création d'un poste de refoulement.

### Lutte contre les inondations

A venir :

- création d'un bassin de rétention sur le ruisseau du Montcel en attente de l'acquisition du terrain pour lancer le marché des travaux.
- mise en séparatif (eaux pluviales et eaux usées) de la rue de la Planquette.

De son côté, la commune va entreprendre, suite à ces travaux, la rénovation de la voirie et des trottoirs des voies suivantes : chemin des Ormeaux-PSR, rue de la Rosière, rue Alsace-Lorraine, Avenue de la République, rue Bagot et rue des Muttes.

D'autres travaux sont prévus dans les deux années à venir. Un programme s'est imposé pour améliorer l'assainissement, ce qui ne permet pas actuellement de référencer un certain nombre de rues et de trottoirs qui ont besoin d'une réfection. Mais la commune ne les a pas oubliées, en étant dans l'attente de la réfection des réseaux souterrains.

# Du Wifi à Villers



Depuis son appropriation par le grand public, internet a connu un développement exponentiel engendrant des demandes de plus en plus nombreuses et diverses. Dans le cadre de leur activité ou pour conserver un lien avec leurs proches, les internautes souhaitent désormais pouvoir se connecter à tout moment et de tout endroit. La création des réseaux sans fil (wifi) permet aujourd'hui de maintenir ce lien à partir de point d'accès publics ou privés.

Pour répondre à ce nouveau besoin, la Mairie de Villers, en collaboration avec la société Transnuméric, a déployé, au cours de cette saison estivale, un réseau wifi dans le centre ville accessible à tous. Basé sur un réseau Mesh (réseau maillé de nœuds de connexion) couplé à des points d'accès wifi extérieurs, le réseau Villers\_wifi permet à toute personne de se connecter à internet via un ordinateur portable équipé du wifi. 4 points d'accès sont disponibles offrant une couverture optimale du centre ville (voir plan de couverture : zones bleues pour la couverture – points rouges pour les points d'accès).

Avant d'accéder au service Villers\_wifi, vous devez obtenir un identifiant et un mot de passe, valables une semaine à partir de la date de délivrance, qui vous seront délivrés gratuitement à l'Office de Tourisme. Une fois ce sésame en poche, prenez soin de vérifier quelques paramètres sur votre ordinateur : Votre batterie doit être au maximum de sa

charge et la gestion de l'alimentation doit être optimale pour les connexions réseau ;  
Aucun script de configuration automatique ne doit être activé ni aucun proxy (dans votre navigateur : option internet > menu connexions > paramètres réseau)  
Aucune adresse IP ne doit être configurée (connexion réseau > propriétés de votre connexion sans fil > propriétés du protocole internet (TCP/IP).  
Repérer le réseau sans fil Villers\_wifi (vous devez être dans une zone de couverture)

Ces vérifications effectuées, connectez-vous au réseau sans fil Villers\_wifi, puis, ouvrez votre navigateur, acceptez le certificat de sécurité (ou cliquez sur 'Poursuivre avec ce site web'), et enfin, sur l'écran d'authentification, entrez votre identifiant et votre mot de passe.  
Vous êtes maintenant connecté et vous pouvez naviguer sur internet et également recevoir votre courrier sur votre logiciel de messagerie électronique (par contre par mesure de précaution vous devez passer par votre webmail – site internet de messagerie – pour envoyer vos messages).

La mise en œuvre de ce projet est l'occasion d'offrir un nouveau service à tous les Villersois, résidents ou de passage, en leur donnant accès, simplement et gratuitement, à toutes les possibilités offertes aujourd'hui par internet.

# Les conteneurs ne sont

Il est de plus en plus souvent constaté des dépôts sauvages auprès des conteneurs qui collectent les ordures ménagères. En les installant dans chaque quartier de la ville, le conseil municipal avait compté sur la citoyenneté de tous pour respecter ces zones de dépôt.

Or quelques malotrus ne respectent aucune règle de propreté et donnent une image bien peu agréable de notre ville.

De plus, les services techniques doivent intervenir très fréquemment pour enlever ces dépôts et nettoyer les emplacements, ce qui n'est pas sans incidence sur le budget communal et en corollaire la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères.

La Lettre de Villers souhaite leur rappeler qu'ils disposent :

- d'une déchetterie gratuite pour les particuliers et ouverte toute l'année, du lundi au samedi, de 9h à 12h et de 14h à 17h.

- de zones de tri sélectif pour collecter le verre, le papier et le plastique.

- d'un ramassage des encombrants, le 1er lundi de chaque mois.

- d'un ramassage des déchets verts (herbes, branchages...) les 2ème et 4ème lundis de chaque mois.

Tout ceci pour préserver notre environnement.

Vivre dans un cadre harmonieux nécessite une participation citoyenne de tous pour que nos efforts de qualité de vie sur le fleurissement, la propreté des places, des rues et des trottoirs nous garantissent une vie agréable sans oublier nos enfants et les vacanciers.

Si cet avertissement ne suffit pas, une étude est en cours, des caméras seront installées à proximité de chaque lieu de dépôt.

Nous ferons tout ce qui est en notre pouvoir pour que Villers reste une ville propre et fleurie !





# pas des dépotoirs !



Un spectacle affligeant qui altère l'environnement et le patrimoine naturel local et qui sape l'effort de la collectivité.



À ce triste spectacle viennent s'ajouter des actes de vandalisme inadmissibles.



# Plusieurs promotions chez les pompiers

Le 14 juillet est l'occasion pour les sapeurs pompiers de la localité de présenter leur matériel aux élus locaux et à la population mais aussi de recevoir des promotions suite à leurs qualifications professionnelles.

C'est ainsi que le chef de corps, Stéphane Tribhou, a été promu au grade d'adjudant-chef, et quatre sapeurs ont été nommés «volontaires» de 1re classe, Sébastien et Romain Legrand, Stéphane Huand et Michaël Bellière. Le maire, Gérard Vauclin, a tenu à les féliciter pour les actions menées dans la commune et qui s'élèvent à un chiffre impressionnant de plus de 500 sorties par an.

Après un défilé dans les rues de la ville précédé de la fanfare de Sannerville, les autorités communales ont déposé une gerbe au monument aux morts.

La cérémonie s'est achevée dans la salle des fêtes avec la population par quelques mots du maire pour remercier tous ceux qui œuvrent à la sécurité et au bien-être de tous autour du verre de l'amitié.

*Gérard Vauclin a félicité les 5 pompiers volontaires de la compagnie locale suite à leur promotion.*

# 14 JUILLET



## Une stèle inaugurée à la mémoire des soldats britanniques qui ont péri sur le territoire de la commune

Le 22 août reste une date chère à Villers et aux Villersois qui ont connu la période du débarquement en juin 1944. Ils étaient encore très nombreux à se rassembler autour du monument aux morts pour commémorer le jour où ils ont vu apparaître l'avant-garde de la brigade Piron au bas de la côte de Dives. Entre ces deux dates, bien des drames avaient eu lieu dans la commune.

Profitant du déplacement du monument aux morts suite à la construction de la maison des associations dans un square voisin de l'église, Gérard Vauclin a fait ériger, suite à une initiative de Ludovic Louis, de Saint-Vaast-en-Auge, une stèle sur laquelle a été gravé le nom des soldats britanniques, 13 plus deux inconnus, disparus durant la période du 6 juin au 19 juillet 44 sur le territoire de la commune. «*Les 10 premiers étaient, soit paras, soit aéroportés, tombés loin de leurs zones de largage prévues suite aux mauvaises conditions atmosphériques ou à cause des tirs anti-aériens. Retrouvés et enterrés à divers endroits à Villers, ils furent par la suite enterrés au cimetière britannique militaire de Ranville* » a expliqué Franz Wallerstein. Les corps des 5 autres ont été découverts au bord de la plage. Recouverte d'un drapeau britannique, la stèle de marbre a été dévoilée par Gérard Vauclin, maire, le colonel de Sèze, délégué militaire départemental, et les présidents combattants, Michel Vancoille pour Villers et Eric Bright de Wickham, ville anglaise jumelée, devant une très forte délégation de porte-drapeau et un peloton du 18<sup>e</sup> régiment des transmissions de Breteville-sur-Odon.



La stèle inaugurée porte inscrits 13 noms de soldats britanniques qui ont péri sur le territoire de la commune. Deux soldats inconnus sont également cités.

## Les pertes alliées à Villers-sur-Mer en Juin-Juillet 1944

Les 10 premiers étaient soit paras soit aéroportés tombés loin de leurs zones de largage prévues à cause du mauvais temps ou à cause des tirs antiaériens.

Initialement retrouvés et enterrés à divers endroits de Villers, par la suite ils ont été transférés, à deux exceptions près, au cimetière britannique militaire de Ranville.

- Un soldat du 9th Para Battalion, enterré près du bord de la plage  
Coordonnées : 299833 - date du décès : 6 Juin 1944  
6008541 CSM Albert DAVIES 32 ans, 9th Para Bat  
Le corps de ce soldat s'était échoué sur la plage.

- Trois anglais enterrés sur les hauteurs de Villers-sur-Mer (dont 1 pilote)  
Coordonnées : 293826 - date du décès : 6 Juin 1944  
4618546 Sgt Eric LIGHTOWLER 24 ans, Glider Pilot Regiment - Originaire de Moldgreen, Huddersfield  
5126153 Bdr William SIDNEY 27 ans, 4TH Airl.Anti Tank Bty - Originaire de Fulwell, Sunderland, Durham

- Deux soldats du 9th Para Battalion, tués et enterrés à la côte Angot, Villers-sur-Mer, le 6 Juin 1944  
Coordonnées : 409070 - date du décès : 6 Juin 1944  
4801546 Private Douglas HARNES 24 ans, 9th Para Bat  
Originaire de Bracebridge, Lincolnshire  
14410471 Private Kenneth LITTLE 19 ans, 9th Para Bat  
Originaire de Withington, Manchester

- L'atterrissage du planeur Horsa CN069 à Villers-sur-Mer, 6 Juin 1944. Le planeur transportait 2 jeeps avec du matériel médical et devait se poser à Varaville.

Pendant la journée, ils ont rencontré 2 soldats du 9ème régiment Para et vers 20h ont été surpris par les allemands. Trois d'entre eux ont été tués à la Ferme du château de Villers

Coordonnées : 400074 - date du décès : 6 Juin 1944  
6216556 Private Georges WHITE 21 ans, 9th Para Bat  
Originaire Greenford, Middlesex  
T/14310775 Driver Ivor HARPER 20 ans, 716 A/B Lt Compo Coy, RASC

Inconnu

Il est possible que l'inconnu soit :

T/273322 Driver Francisco RIPO 33 ans, 716 A/B Lt Compo Coy, RASC  
- Originaire de West Ham, Essex

- Un artilleur enterré dans le cimetière de Villers, provenant du planeur qui s'est posé aux Meurdries :  
Coordonnées : 282825 - date du décès : 6 Juin 1944  
4914399 Gunner John MACHIN 26 ans, 4th Airl.AntiTank Bty - Banneville la Camp. XVII-C-6 - Originaire de Lichfield, Staffordshire

- Un parachutiste tué lors de l'assaut à la villa Lucie :  
5835418 Private Kenneth WRIGHT HQ 3rd Para Bgde. Son corps a disparu dans l'incendie de la villa Lucie. Son nom est commémoré sur le Mémorial de Bayeux - Originaire de Forest Gate, Essex

- Un soldat du 43rd RECCE Regiment, enterré près du bord de la plage  
Coordonnées : 299833 - date du décès : 24 Juin 1944  
Il est mort le 24 Juin suite à l'explosion sur une mine du bateau qui amenait le 43ème régiment à Sword Beach (cette explosion a coûté la vie à 180 soldats).

Son corps s'est échoué sur la plage de Villers quelques temps après.  
5187266 Cpl Donald EVEREX 26 ans, 43rd RECCE Rgt - Originaire de Hay Mills, Birmingham

- Un pilote Rhodésien tombé dans un champ et enterré à la Ferme du château  
Coordonnées : 401063 - date du décès : 19 Juillet 1944  
172977 P/O Johannus MEYER 23 ans, 266 RAF Squadron  
Il pilotait le Typhoon IB No. JR 303.  
Originaire de Lusaka, Nord Rhodésie

- Coordonnées : 293826 - date du décès : 19 Juillet 1944  
133279 WO John PINCUS 22 ans, 602 RAF Squadron  
Il pilotait un Spitfire IXB No.MJ206



*Gérard Vauclin a remis à Michel Vancoille le nouveau drapeau des anciens combattants.*

*Les porte-drapeau.*



*Franz Wallerstein et Michel Vancoille.*



*Les personnalités.*

# Des vélos pour découvrir les charmes de la station

Du 14 juillet au 31 août, 50 vélos tout chemin ont été mis à disposition de tous ceux qui aiment effectuer des promenades dans la campagne ou le marais voisin et ce à un coût peu onéreux, 3 € les 3 heures, 5 € la journée ou 20 € la semaine.

Un peu partout, les élus cherchent à développer la pratique du vélo en ville. «*Nous avons la volonté de développer la mise à disposition de vélos durant la période de vacances afin que nos visiteurs puissent découvrir tout l'intérêt que présente l'arrière-pays*» explique Claude Tajan, le secrétaire général.

Deux points de location ont été mis en place l'un à l'office de tourisme, l'autre sur la digue est à proximité du marais où sont tracées plusieurs promenades sans risque de rencontrer un véhicule à moteur. «*Nous mettons au service de la clientèle des moyens de mobilité pour les adultes mais aussi pour les familles. Si le service est payant pour les parents, les enfants bénéficient de la gratuité que ce soit pour les vélos étudiés à leur taille ou les remorques qui peuvent transporter deux enfants*».

Installés à deux points stratégiques de la station, ces engins doivent inciter à faire une balade. «*On voit le vélo, il donne envie d'effectuer un tour*» commente David Bickert de l'office de tourisme. Pour la location, il fallait justifier d'une pièce d'identité et se munir d'un chèque pour la caution, pièce qui était rendue après le retour du vélo. En cas d'ennuis, mécaniques ou autres, on pouvait faire appel à un employé de la Société Vinci Park qui a installé le service.



Le vélo, un plaisir pour découvrir l'arrière-pays de la station et les promenades du marais.





# Ouverture à la concurrence des marchés de l'énergie

## Conseils aux particuliers



À compter du 1er juillet 2007, les marchés de l'électricité et du gaz naturel s'ouvrent à la concurrence pour les particuliers. Cela signifie que tout consommateur peut librement choisir un fournisseur. Cela ne signifie pas une obligation pour le consommateur de changer de fournisseur ou de mettre en concurrence pour ses achats d'énergie.

Toutefois, dans le cas où le consommateur choisit le marché libre, il quitte définitivement le tarif réglementé pour un prix de marché. Avant de s'engager, il est important de connaître les nouvelles règles de fonctionnement du marché de l'énergie et permettre ainsi d'avoir les bons réflexes.

**Qui a décidé de l'ouverture des marchés de l'énergie à la concurrence ?** C'est une volonté politique émanant de chefs d'État et de gouvernements européens qui a présidé à ce changement profond.

**Quelle est la différence entre un «tarif réglementé» et un «prix de marché» ?** Les tarifs réglementés sont fixés par les pouvoirs publics et ne sont pas soumis aux fluctuations du marché. Les prix de marché sont librement fixés par les fournisseurs, sachant que la concurrence ne joue que sur la part fourniture (40% de la facture environ).

Le consommateur reste dans son logement	Le consommateur emménage dans un logement existant dont le dernier occupant avait conservé le tarif réglementé	Le consommateur emménage dans un logement existant dont le dernier occupant avait quitté le tarif réglementé pour choisir une offre de @marché	Le consommateur emménage dans un logement neuf
<ul style="list-style-type: none"><li>● Soit vous conservez l'offre au tarif réglementé du fournisseur historique EDF (électricité) ou Gaz de France (gaz naturel), sans démarche à engager.</li><li>● Soit vous négociez un contrat au prix de marché avec le fournisseur de votre choix. Dans ce cas vous n'aurez plus accès au tarif réglementé.</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>● Soit vous souscrivez un contrat au tarif réglementé du fournisseur historique EDF (électricité) ou Gaz de France (gaz naturel).</li><li>● Soit vous négociez un contrat au prix de marché avec le fournisseur de votre choix. Dans ce cas vous n'aurez plus accès au tarif réglementé.</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>● Vous êtes obligé de négocier un contrat au prix de marché avec le fournisseur de votre choix. Dans ce cas vous n'aurez pas accès au tarif réglementé.</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>● Soit vous avez la possibilité de souscrire, jusqu'au 1er juillet 2010, un contrat au tarif réglementé pour l'électricité). Cette disposition ne s'applique pas au gaz naturel.</li><li>● Soit vous négociez un contrat au prix de marché avec le fournisseur de votre choix. Dans ce cas vous n'aurez plus accès au tarif réglementé.</li></ul>

## Pour en savoir plus...

[www.sdec-energie.fr](http://www.sdec-energie.fr) : site du Syndicat intercommunal d'énergies du Calvados, pour se tenir informé de l'actualité de l'énergie et télécharger la documentation en ligne.

[www.energie2007.fr](http://www.energie2007.fr) : site des autorités organisatrices de la distribution d'électricité et de gaz. Il donne les informations nécessaires pour décider de changer ou non de fournisseur et permet aussi d'échanger avec d'autres consommateurs sur les forums.

[www.cre.fr](http://www.cre.fr) : site de la Commission de Régulation de l'Énergie qui fournit la liste nationale des fournisseurs d'électricité et de gaz naturel déclarés.

### Guide «Bien acheter son électricité et son gaz»

Disponible sur simple demande auprès du :

SDEC Énergie

BP7 5046

14077 Caen Cedex 5

[direction@sdec-energie](mailto:direction@sdec-energie)

ou téléchargeable sur :

[www.sdec-energie.fr](http://www.sdec-energie.fr)

# Villers-sur-Mer a pris l'air

L'espace de 2h30, le dimanche 15 juillet, Villers-sur-Mer a oublié sa plage et ses festivals, Sable Show et les Nouveaux Talents, pour n'avoir d'yeux que pour le ciel et son ballet d'avions.

Ils étaient 30000 ou 40000, voire 50 000 spectateurs avec un invité privilégié, le soleil. Abandonnés les parapluies et les cirés, les lunettes de soleil étaient de rigueur ou les jumelles vissées sur les yeux. La grande foule était là, étendue sur les 5 km de plage entre les Vaches noires et les stations voisines de Blonville et de Bénerville, décidée à ne perdre aucune miette du spectacle.

Et de l'émotion et du suspense, il y en a eu dans ce show aérien où le hasard n'a pas place. Derrière chaque pilote, il y a des années de pilotage. « *Etre pilote de voltige, c'est l'aboutissement d'une carrière. On fait corps avec son avion, on se sent un oiseau, on est libre !* » dit l'un d'eux.

Plusieurs patrouilles ont fait le spectacle comme le duo Pitts, avions de 6,20 m d'envergure avec un moteur de 240 CV. « *C'est une bombe extrêmement puissante comme si on avait un moteur de Mercedes sur une 2 CV* » explique Gérard Royal, un accompagnateur de la patrouille Reva. Les Fouga Magister de la patrouille Tranchant, avions des années soixante-dix, volent tout en souplesse dans une évolution très large, c'étaient les anciens appareils de la Patrouille de France. Les Cartouches Doré sur Epsilon, des biplaces de l'Armée de l'Air, et la patrouille Reva sur Accroez, avions construits par des amateurs et pilotés par des militaires, se sont mariés dans le bleu de la mer pour s'approcher de la perfection qu'a atteinte la patrouille de France sur Alphajet sous les rayons du soleil couchant.

Xavier Delaparent, un champion du monde de voltige avec son Sukhoï 26, un avion à hélice très léger et au moteur très puissant, a conquis les airs. « *Il demande tellement à son moteur, explique un mécanicien, qu'il doit le changer toutes les 150 heures* ».

Du côté des organisateurs, Benjamin Tranchant était très satisfait du succès populaire et de l'enthousiasme des spectateurs à chaque passage des bolides aériens.





## Une balade train-Vaches Noires

Pour faire découvrir la ligne Deauville-Dives, la SNCF a initié diverses animations pour que les estivants profitent au mieux des richesses patrimoniales de la Côte Fleurie.

Pour les voyageurs du 16 juillet et du 13 août, il s'agissait, après un voyage jusqu'à Villers de découvrir à pied les Vaches Noires. Paméla, la guide de l'office de tourisme, les attendait à la gare pour les mener jusqu'à la plage pour effectuer la balade jusqu'à Houlgate. Le groupe d'août était beaucoup moins conséquent que celui de juillet. Heureusement, Paméla a réchauffé son groupe en lui narrant l'histoire des Vaches Noires puis en récoltant des fossiles découverts au pied de la falaise.

Après 2 heures de marche dans le sable et, avant de reprendre le train, les randonneurs ont dégusté de la teurgoule, la spécialité de Houlgate.

*Paméla explique aux randonneurs les plaisirs qu'ils auront à découvrir les Vaches Noires.*



## A la découverte du marais avec Pierre Mignon

Le marais entre Villers et Blonville est une vaste zone naturelle humide de 145 ha qui abrite une faune et une flore des plus intéressantes. Accompagnées de Pierre Mignon, une dizaine de personnes sont venues découvrir quelques-uns des mystères de cette zone préservée lors d'une animation proposée par le Syndicat mixte « Calvados Littoral » dans le cadre des « Escapades Nature ». Après avoir présenté le rôle du Conservatoire du Littoral, propriétaire de certaines parcelles s'étendant sur 25 ha, celui du Syndicat mixte Calvados Littoral qui gère ces terrains, le garde en charge de cette zone a mis en avant tout le fonctionnement naturel du marais ainsi que les activités humaines qu'il abrite : chasse au gibier d'eau, exploitations agricoles encadrées par des conventions d'exploitation préservant la faune et la flore sauvages. Tout au long des 5 km de la « promenade des marais », bientôt totalement achevée, que les questions fusent sur les divers végétaux présents : les orchidées, Orchis à fleurs lâches (floraison en juin), Epipactis elléborine (floraison en juillet), ou bien

la guimauve officinale dont le mucilage extrait de ses racines servait à faire... la guimauve.

Pour les oiseaux, cela va des poules d'eau aux cygnes jusqu'aux cigognes qui visitent régulièrement les lieux en quête de nourriture et, peut-être l'année prochaine, d'un lieu de nidification en profitant de deux plates-formes installées au printemps dernier. Il ne faut pas oublier de parler des mignonnes petites grenouilles qui vivent dans ces lieux avec une espèce très fragile, la rainette arboricole. « Elle peut grimper, précise Pierre Mignon, sur les végétaux grâce aux ventouses présentes à l'extrémité de ses doigts. Elle subsiste en faible quantité, moins d'une vingtaine d'individus, Il est sûr que pour la rencontrer il faut se coucher tard et avoir l'ouïe fine car les mâles, pendant la saison des amours, chantent pour attirer les femelles bien après la tombée de la nuit. Leur reproduction a lieu en avril ». Toutes ces espèces présentent une richesse que les usagers des lieux n'osaient imaginer. « Ce lieu peut sembler a priori banal, il est pourtant une source d'émerveillement permanent ».



## La promenade du Montcel, une balade à découvrir

Depuis plusieurs années, la ville de Villers-sur-Mer s'est attachée à entretenir les anciens chemins qui partent des communes voisines telles que Saint-Vaast-en-Auge, Gonnevilliers-sur-Mer et Saint-Pierre-Azif ou à en créer d'autres tout autour du marais de Blonville-sur-Mer, telle une toile d'araignée qui avait cependant un défaut, celui de ne pas être relié les unes aux autres. La création du plan d'eau dans le marais a donné l'idée au maire, Gérard Vauclin, d'acheter des bandes de terrain de 10 mètres de large bordant le ruisseau du Montcel pour y remédier. « Il a fallu beaucoup de patience et de nombreuses démarches auprès des propriétaires pour les acquérir. Les négociations ont commencé il y a 6 ans » explique le maire. Au fur et à mesure des achats, le service environnement a débroussaillé les espaces vierges, fait des terrassements pour consolider les parties humides, puis étendu du sable rouge sur les cailloux pour rendre la marche plus facile. Aujourd'hui l'aménagement est presque

achevé, reste la partie qui borde le bassin de rétention des eaux de pluie, futur ouvrage de lutte contre les inondations, à proximité de Pommerose. « Cette promenade répond à l'attente des Villersois et de tous ceux qui aiment la marche ou pratiquent le VTT pour prendre un bol d'air loin des routes fréquentées par les voitures et entre le cadre de l'amélioration de notre environnement » précise Gérard Vauclin.

François Gaillon, responsable de l'équipe environnement de la ville, s'active régulièrement pour maintenir cette promenade en état de propreté. « Il a fallu semer des fleurs des champs pour égayer le site tout au long du ruisseau, tondre les mauvaises herbes et élaguer les arbres et arbustes pour faciliter le passage des promeneurs ». Longue de 2 km, elle permet de relier tous les autres chemins. C'est 25 km que l'on peut faire sans être gêné par un véhicule à moteur. Avec les belles journées d'arrière saison, c'est une belle découverte que l'on peut faire!



*L'équipe environnement de François Gaillon entretient régulièrement la promenade du Montcel.*

## Le père Debailleul fêté pour son départ

Fin août, après la messe, les jardins du presbytère ont été envahis par plusieurs centaines de paroissiens, répondant ainsi à l'appel de la municipalité, pour fêter le père Debailleul à l'occasion de son départ en retraite.

Arrivé il y a 9 ans à Villers-sur-Mer, le père Debailleul a montré immédiatement qu'il possédait d'énormes qualités, se faisant apprécier par tous les Villersois pour ses relations cordiales avec eux. « *Votre disponibilité pour vos paroissiens, votre compréhension et votre tolérance à toutes les difficultés, votre mansuétude à l'égard de la commune quand nous avons effectué des travaux dans l'église et au presbytère font que c'est un ami que je vois partir, un homme de grande écoute* » a déclaré Gérard Vauclin. Le maire lui a souhaité une retraite la plus longue et enrichissante possible qu'il va consacrer à l'écriture. « *Vous êtes ici chez vous, vous pouvez y revenir quand vous voulez pour tout ce que vous avez fait pour Villers* » a conclu le maire en remettant au père Debailleul une aquarelle représentant le presbytère, le jardin et l'église.

« *Ce moment passé dans ce jardin au milieu de toutes ces personnes est un moment de bonheur. Je vous adresse à tous un grand merci du fond du cœur* » a ajouté le père Debailleul avant d'aller dans la foule distribuer son éternel sourire.



Le père Debailleul, Gérard Vauclin et Maud Buhot.

Le père Debailleul a adressé un grand merci au maire et aux Villersois.



## Du football pour occuper les jeunes

Depuis 9 ans, le groupement de gendarmerie du Calvados organise avec le soutien de la préfecture des rencontres de football sur les terrains de l'ensemble sportif avec des partenaires : la ville de Villers, l'office de tourisme et le casino.

Ces rencontres qui se disputent trois fois par semaine durant les mois de juillet et août ont enregistré une participation moindre que les années passées. L'animateur, le lieutenant Gély, pense que cette baisse de fréquentation est due aux mauvaises conditions atmosphériques. «40 à 90 jeunes étaient présents lors de chaque journée, contre 60 à 150 habituellement». Ces journées sportives ont pour principal objectif d'éviter le désœuvrement des jeunes et de les mettre en contact à une certaine discipline. «Nous les obligeons à respecter les règles de citoyenneté et nous jouons un rôle préventif en les informant sur les problèmes de drogue et d'alcool».



La coupe a été remise à l'équipe vainqueur du tournoi par le commandant de la brigade de Villers-sur-Mer.

Après une saison qui ne laissera pas de souvenirs impérissables suite au mauvais temps qui a sévi durant les deux mois de la saison estivale, les renforts saisonniers ont rejoint leurs bases d'origine.

Gérard Vauclin a tenu à remercier tous ceux, CRS, SNSM, pompiers, police municipale, qui ont assuré la sécurité des Villersois et des vacanciers. «Il n'y a pas eu de gros soucis pendant la saison. Elle a été bonne pour la sécurité, la plage a été un peu trop calme. Merci pour votre travail à tous » a déclaré le maire satisfait du bon fonctionnement de ces services. Toutefois le responsable des postes de secours, Christian Petit, a souligné que les 3 CRS et les SNSM ne sont pas restés inactifs. «Nous avons effectué deux interventions à la suite de malaises dans l'eau qui ont nécessité le transport des personnes à l'hôpital. Malgré la faible fréquentation de la plage, 82 enfants ont été perdus mais heureusement retrouvés. 4 personnes ont été accidentées sur la plage. D'autre part, nous avons porté assistance à 12 baigneurs, 2 véliplanchistes et 3 plaisanciers. Notre présence a donc été nécessaire». Le tout nouveau commandant de la compagnie de Deauville, le capitaine de Saint-Aubert, a souligné la qualité des moyens mis à la disposition de ses hommes et de l'hébergement excellents. «Je souhaite comme vous voir les CRS-MNS œuvrer encore longtemps sur les plages».

# Les renforts saisonniers sur le départ



Gérard Vauclin a accueilli les renforts saisonniers pour les remercier de leur action.



## Villers Accueil

### Villers Accueil s'expose.

Jusqu'au 16 août, Villers Accueil a exposé des centaines de créations dans son local de la mairie annexe. Chaque année, à pareille époque, l'association attire l'attention de nombreuses personnes par la qualité des réalisations exposées. Que ce soient les mosaïques, les broderies, les dessins ou les peintures, les membres de Villers Accueil présentent des œuvres créées avec beaucoup de goût. Lors du vernissage de l'exposition, André Casna, le président, s'est montré optimiste pour l'avenir de l'association. *«Tout cela est très encourageant. Nos bénévoles savent bien transmettre leurs savoirs à d'excellents élèves. Vous auriez pu voir d'autres objets remarquables, mais nous manquons de place».*

Gérard Vauclin a tenu à le rassurer. *«La Maison des Associations en cours de construction doit, l'année prochaine, vous donner beaucoup plus de confort et de place avec une salle de 400 m<sup>2</sup>».*

Comme l'an passé, Villers Accueil met ses talents à la disposition du Téléthon. *«Nous avons convaincu d'autres associations de se joindre à nous pour l'organisation de la manifestation dont nous restons la cheville ouvrière»* souligne le président. Une tombola mettra en jeu trois tableaux conçus par l'atelier peinture. *«L'an dernier, nous avons collecté 4800 €, nous espérons battre ce record qui représente une excellente moyenne par habitant».* Et le maire de rappeler que les associations locales sont une richesse pour la commune. *«Nous serons toujours à vos côtés pour vous aider et vous permettre de pratiquer vos activités».*



Gérard Vauclin a félicité tous les bénévoles de Villers Accueil.



## TELETHON 2007

Pour cette édition 2007 du Téléthon, et afin de renouer avec la tradition, de nombreuses associations villersaises se sont regroupées sous l'égide de « Villers-Accueil » pour proposer diverses activités ludiques et sportives accessibles à tous.

Ainsi, du vendredi 7 décembre à 21h00 au samedi 8 décembre à 18h00, dans les locaux du Groupe Scolaire Victor Duprez et sur la plage, chacun pourra soutenir l'action de l'A.F.M. en participant aux animations suivantes : Initiation au char à voile, défi vélo sur home-trainers, course au trésor, courses de voitures télécommandées, tir à l'arc, jeux sur PC, vente de cartes brodées et de tableaux, et bien sûr vente de friandises et de boissons.

Dans l'espoir de vous voir nombreux !!!!

L'équipe Téléthon.



# Association paléontologique

## Confucius n'était pas paléontologue

Ayant tenu pendant quelques années une chronique trimestrielle dans la revue d'un grand établissement financier, j'y avais, à l'occasion, introduit une maxime de mon invention que, désireux de lui donner plus de poids, j'avais sans vergogne attribuée à Confucius. Bien entendu tout le monde n'y vit que du feu et cette maxime fut, peu après, reprise à mon grand amusement dans la revue d'un autre établissement financier qui s'est drapé, non moins dignement, dans la tunique de Confucius.

Selon cette maxime faussement confucéenne : le pêcheur à l'épervier ne sait pas ce qu'il va ramener dans son filet, mais il sait où jeter son filet pour y ramener quelque chose.

Ce qui est vrai pour le pêcheur chinois ne l'est pas tout à fait pour le chercheur de fossiles. Les guides et cartes géologiques ainsi que les articles spécialisés plus ou moins nombreux renseignent certes de façon souvent précise l'amateur sur les sites où il a toute chance de trouver quelque fossile et ceux qui sont stériles, « azoïques » dirait celui qui veut se donner un air savant en parlant comme les médecins de Molière. Ces mêmes documents indiquent en outre au chercheur la plupart des espèces qu'il pourra y découvrir, à charge pour lui de dénicher les descriptions et figurations de ces espèces ce qui peut parfois s'avérer aussi difficile que la découverte des fossiles eux-mêmes.

Cette quête de documentation permet donc d'identifier leurs trouvailles aux chercheurs amateurs qui souhaitent ne pas se limiter à accumuler des « sans papiers ».

La participation aux activités de l'Association paléontologique de Villers-sur-Mer donne cependant au collectionneur la possibilité de franchir une étape supplémentaire pour comprendre ce que peuvent « raconter » ses fossiles. Je ne mentionnerai que trois exemples. Un examen attentif et éclairé peut permettre de découvrir des pathologies ou plus souvent des blessures ayant affecté, il y a 160 millions d'années, l'existence des ammonites que nous trouvons sur l'éstran des Vaches Noires. Ainsi dans un article paru en 2006 dans L'Echo des Falaises, deux chercheurs allemands indiquent que 4,2% des 5068 ammonites ou fragments d'ammonites qu'ils ont récoltés à Bénerville présentent des traces de pathologies !

Trouver une coquille d'huître fossile reproduisant en relief positif le dessin d'une ammonite est rare mais pas rarissime, cet étonnant phénomène de « xénomorphie » est cependant parfaitement connu et une explication est proposée.

Découvrir une accumulation de rostrés de bélemnites, parfois entrecroisés, n'est pas le témoignage d'un « champ de bataille » comme on l'a longtemps cru mais plus probablement les restes du festin de quelques ichthyosaures...

Certes toutes les questions ne trouvent pas de réponse et certaines réponses qui passaient pour avérées ont été remises en cause mais la paléontologie est précisément l'une des rares sciences où l'amateur peut encore contribuer au progrès des connaissances par ses trouvailles.

A titre d'exemple récent, l'association villersoise vient de bénéficier du legs d'une collection des fossiles des Vaches Noires patiemment constituée par M. Jérôme ENOS de Conches-en-Ouche. Il y figure notamment un fragment du crâne d'un dinosaure théropode (carnivore) dont l'intérêt scientifique a justifié qu'il fasse l'objet d'une communication à l'Académie des Sciences rédigée par Eric BUFFETAUT et présentée par Yves COPPENS.

*Gérard Vaucelin, Nicole Ameline, Nathalie BARDET, Serge Favard et Jean-Marie Guegan.*



## Association LIEN Logement Intégration En Normandie

L'Association LIEN souhaite suivre la voie ouverte par ses collègues du Pari solidaire et du réseau COSI et ainsi mettre en relation des jeunes, des étudiants, des apprentis ou des demandeurs d'emploi avec des seniors ou des personnes seules. Ceci afin de valoriser les logements temporaires de ce public tout en retissant le lien social et l'accompagnement.

Etudiants, demandeurs d'emploi, jeunes travailleurs : vous recherchez un logement ? Vous êtes prêts à cohabiter et à créer de la solidarité avec une personne âgée ?

L'association LIEN vous aide à faire le pas...

Seniors, retraités : vous possédez un espace d'habitation libre, vous voulez rompre une certaine solitude et vous êtes prêts à cohabiter avec un jeune ?

Pour connaître les conditions de cohabitation, la charte et les modalités d'inscription : <http://lien14.blogspot.com/>  
contact : 06 61 89 02 62



L'Assemblée Générale de l'association s'est tenue le 4 août 2007 dans la salle panoramique du Casino.

Elle était présidée par Monsieur Bruno SAUTELET, son président, qui avait à ses côtés Monsieur Yves SIGNOREL, membre coopté du conseil d'administration et dont l'élection a été confirmée lors de l'assemblée. Monsieur Paul MENTRE, Président de la Communauté de Communes et Monsieur Gérard VAUCLIN, Maire, avaient bien voulu, comme à l'accoutumée, participer également à cette assemblée ainsi que Monsieur Stéphane CLEMENT responsable du service de l'urbanisme de Trouville sur Mer, spécialement invité pour l'occasion pour faire part de son expérience, Trouville sur Mer disposant d'une ZPPAUP depuis quelques années déjà.

Il s'agissait en effet comme annoncé dans l'ordre du jour, de faire le point sur le projet de ZPPAUP, projet arrivé à maturité et qui vient d'être soumis à l'administration avant de faire l'objet de l'enquête publique traditionnelle.

Toutefois avant de passer à cette question, Bruno SAUTELET a présenté son rapport moral en déplorant tout d'abord la disparition survenue pendant l'hiver dans des circonstances extrêmement malheureuses de Madame Jacqueline d'Hennezel, vice-présidente de l'association, dont l'efficacité, la discrétion, la qualité de cœur avaient été grandement appréciées de tous et que l'association n'oubliera pas.

Il a présenté deux nouveaux administrateurs cooptés par le Conseil dont l'assemblée avait à confirmer la nomination au poste d'administrateur : Monsieur Dominique CHEDRU, résident permanent à Villers qui a accepté de prendre en charge la trésorerie de l'association et Monsieur Yves SIGNOREL, résident secondaire depuis fort longtemps... Messieurs CHEDRU et SIGNOREL ont été élus à l'unanimité des adhérents présents.

En dressant un tableau de la trésorerie de l'association, Bruno SAUTELET s'est félicité de son solde positif en prenant acte de la fidélité des adhérents qui en payant régulièrement leurs cotisations marquent leur attachement au bon fonctionnement de celle-ci.

C'est donc le projet de ZPPAUP qui a ensuite été examiné par l'assemblée : c'est en effet en octobre dernier que le projet de ZPPAUP a été communiqué aux Villersois à la suite d'un courrier adressé par Monsieur VAUCLIN et distribué dans toutes les boîtes aux lettres. Si les adhérents de l'association avaient déjà été

# Association des Propriétaires de Villers-sur-Mer

informés de ce projet notamment lors de l'assemblée générale de 2004, les trois principaux intervenants ayant fait un exposé sur leur travail, c'est donc seulement en octobre 2006, que le règlement projeté était ainsi rendu public en même temps que deux réunions publiques organisées par la Municipalité étaient annoncées.

L'association ayant pour objectif tout à la fois la défense du site de Villers et la défense des propriétaires, son rôle était bien de dire son mot à cette occasion. Elle ne s'en est pas privée.

Bruno Sautélet a donc exposé à l'assemblée quel avait été le travail de l'association : participer dès qu'elle y a été invité par le Maire, aux réunions de la commission, écouter tous ses adhérents intéressés et recueillir leurs avis, tout cela pour proposer les modifications et les amendements qui lui paraissaient indispensables.

Si l'association applaudissait évidemment à la création d'une réglementation qui permette de sauvegarder le caractère de Villers (elle en était non seulement d'accord mais souscrivait à cette initiative qu'elle avait appelée de ses vœux... ). Cristalliser Villers dans son état actuel, figer les villas comme s'il s'agissait de monuments historiques sans qu'il soit possible de rien faire de nouveau, elle y était par contre opposée.

Il s'agissait d'agir avec mesure et réalisme, de permettre le dialogue, bref de mettre au point une réglementation la plus acceptable possible par tous les intéressés. Pour cela il fallait convaincre toutes les autorités. C'est à quoi s'était consacré le conseil d'administration et son président en se réunissant à plusieurs reprises aussi bien au complet qu'en commission et en participant aux réunions en Mairie sur l'invitation du Maire.

C'est avec satisfaction que Bruno SAUTELET a exposé les avancées obtenues sans oublier de remercier Monsieur VAUCLIN et Monsieur MONCHECOURT, du cabinet d'architecte chargé de rédiger le règlement qui, l'un en soutenant énergiquement l'avis de l'association, l'autre en reprenant son projet amendé ont permis d'aboutir à un texte cohérent qui évidemment ne saurait satisfaire tout le monde mais représente à son avis le meilleur compromis.

L'assemblée a ensuite étudié en détail les grandes orientations du projet et écouté les intervenants, Bruno SAUTELET, Yves SIGNOREL qui ont activement participé aux négociations en Mairie, Monsieur VAUCLIN bien sûr, mais aussi Monsieur CLEMENT qui a fait part de son expérience sur Trouville en insistant sur les possibilités de dialogue avec l'administration qui étaient toujours possibles dans le cadre de

la présentation d'un projet visé par la réglementation de la ZPPAUP.

Mais la ZPPAUP n'était pas le seul sujet à l'ordre du jour et à la suite de ce débat c'est toutes les questions intéressant les Villersois qui ont été passées en revue à commencer par le supermarché dont le Conseil d'État a annulé il y a deux mois le projet qui lui avait été déferé par l'association des commerçants qui s'opposait à son implantation sur la commune.

Bruno SAUTELET a rappelé que l'association avait adopté à ce sujet une position de neutralité, soucieuse de ne pas heurter ses adhérents commerçants. Quant à Monsieur VAUCLIN, il a indiqué à ce propos que si ce projet n'était pas celui de la municipalité, elle l'avait soutenu et il ne pouvait que déplorer ce rejet qui obligerait les Villersois à continuer jusqu'à ce qu'un nouveau projet ne soit présenté, à se rendre dans les supermarchés situés à plus de vingt minutes en voiture pour faire leurs grosses courses !

Moins passionnées ont été les questions suivantes qui concernaient les activités de la Communauté de Commune dans ses domaines de compétence, sur lesquelles Monsieur MENTRE a bien voulu éclairer l'assemblée et les projets actuellement en cours sur Villers à propos desquels Monsieur VAUCLIN a répondu à l'assemblée : l'aménagement de la gare et de ses abords, l'avancement de la construction de l'espace associatif et touristique, le déplacement du monument aux morts, le futur musée du Méridien, l'étude de la rénovation de l'église, la réfection des rues et diverses questions sur lesquelles s'est achevée l'assemblée.

Encore une fois, l'association des Propriétaires de Villers a fait la preuve de sa capacité à fédérer ses adhérents : représentant les propriétaires, sa voix ne pouvait qu'être représentative et c'est grâce à cela qu'elle a été écoutée. Elle ne prétend évidemment pas se substituer aux autorités exécutives mais à l'écoute de ses adhérents, animée par des propriétaires extrêmement attachés à la qualité de la vie à Villers, elle veille et propose à ces autorités ce qui en définitive sert à tous les Villersois.

Cette action, elle ne peut le faire sans vous : c'est pourquoi, elle appelle tous les propriétaires et notamment les nouveaux arrivants à s'associer à elle pour poursuivre au mieux ses objectifs.

N'hésitez pas à nous contacter pour adhérer ou pour toute question :

Adresse postale : BP 28 - 14640 Villers-sur-Mer  
E.mail : [villers14\\_apv@yahoo.fr](mailto:villers14_apv@yahoo.fr)

# Comité de Jumelage

# VIE ASSOCIATIVE

Le premier vide-grenier du Comité de Jumelage a eu lieu le 22 Juillet sur le square des écoles. Ce fut un succès tant par l'organisation et par la fréquentation qui a été très nombreuse. Les nombreux stands variés ont fait la joie des petits et des grands et le point buvette et petite restauration a été pris d'assaut, en particulier la fameuse «plancha» de sardines frites, une réussite !!!

La rentrée s'annonce très fructueuse en activités en tous genres. Les Cours d'Anglais pour adultes ont repris tous les lundis salle Bagot. Pour les retardataires les inscriptions peuvent se faire sur place à partir de 17 h 30 toujours salle Bagot.

Le Comité s'est réuni et a été d'accord, sur la proposition de son Président de renouer avec la tradition de participer au Téléthon. Une vente aux enchères «à la jarretière» sera organisée à la Salle Bagot, avec des objets insolites (voir le programme officiel).

Le 1er Novembre nous organisons un voyage à BOFFZEN pour fêter les 30 ans de notre jumelage avec cette ville. Nous espérons que beaucoup de Villersois et Villersaises se joindront à nous.

Pour tout renseignement deux numéros de téléphone 06 15 92 69 20 ou 02 31 87 52 20.

La date du 1er DECEMBRE est à retenir. Une soirée dansante est prévue au Casino, avec buffet, bonne ambiance et cotillons sous la direction de Régis SUEZ musicien très connu et apprécié dans la région.

Nous espérons vous voir nombreux pour participer ensemble à toutes ces manifestations.

*Le premier vide-grenier du Comité de Jumelage.*



## 105 exposants à la brocante du personnel communal

Bénéficiant d'une météo bienveillante, la brocante de l'amicale du personnel communal a connu un beau succès tant du côté des exposants que du public qui a profité du temps favorable pour déambuler à travers les étals dressés sur les places du centre ville.

Les objets proposés à la clientèle étaient très variés que ce soient les bibelots, les cartes postales, la vaisselle ancienne, les jouets ou les vêtements. Il fallait un œil averti pour réaliser la bonne affaire. Malgré toutes ces conditions favorables, un brocanteur professionnel spécialisé dans la porcelaine s'est écrié : «*Les temps sont difficiles pour tout le monde!*». En l'absence de Guy Bonnetot, président, le vice-président, M. Morin s'est réjoui du succès de la manifestation qui servira à financer l'achat des jouets de Noël pour les enfants du personnel communal.

## Amicale du personnel communal



*La brocante du personnel communal a connu un beau succès de fréquentation.*

## Villers Animation et Loisirs

### Remise des prix de la saison de bridge

Le bridge est une activité de Villers Loisirs Animation très suivie par les estivants qui se retrouvent chaque semaine dans la salle des fêtes du casino. 52 amateurs ont disputé durant les deux mois de saison les tournois dans une bonne ambiance. Un peu moins nombreux que l'an passé, les bridgeurs ont tous apprécié la gentillesse et la compétence de Jeanne Paquet à qui Sylvaine de Pierrebourg a confié l'organisation des tournois pour l'année prochaine. Michel Vancoille l'a remerciée pour les nombreuses années passées à animer cette section de Villers Loisirs Animation. Sur l'ensemble de la saison, la victoire est revenue à M.Hiard devant M. Poreau et M. Zalic qui ont été récompensés par Gérard Vauclin, maire.



*Sylvaine de Pierrebourg et Michel Vancoille.*

*Les bridgeurs ont été récompensés par Gérard Vauclin, maire.*



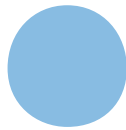


Organisé par VILLERS ANIMATION et LOISIRS, le RALLYE AUTOMOBILE TOURISTIQUE de VILLERS-sur-MER a eu lieu le mercredi 8 août 2007 par une journée ensoleillée, c'est dire si les 80 participants avaient de la chance.

Intitulé «A TIRE D'AILES», le rallye avait pour fil conducteur tout ce qui vole : oiseaux (pause déjeuner à la Maison de la Nature et de l'Estuaire de SALLENELLES enfin réouverte), avions en papier à faire voler sur «l'aérodrome» du château de Lantheuil, anges, moulins, en bref tout ce qui a des ailes, y compris VILLERS.

Voici un des jeu soumis à la perspicacité des rallyeurs.

## VILLERS VOUS DONNE DES AILES



1 - Qu'est-ce qui a des ailes, le téléphone et qui domine Villers ?

2 - Quel hôtel villersois a des ailes bien qu'il ne comporte qu'un seul corps de bâtiment ?  
Cet hôtel est un des généreux sponsors du Rallye.

3 - A quelle occasion le Casino de Villers a-t-il des ailes ?

Le groupe TRANCHANT fait aussi partie des généreux sponsors du Rallye.

4 - Il y a une île à Villers et elle a des ailes ? Quel est son nom et où se trouve-t-elle ?

5 - Pour aller à l'Office de Tourisme de Villers, il vous faut trouver des ailes. Pourquoi ?

L'Office de Tourisme apporte aide et soutien logistique au Rallye.

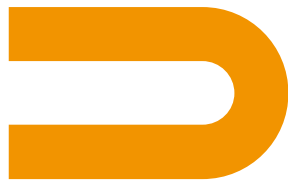
6 - Deux plates-formes viennent d'être installées dans le marais de Villers-Blonville. Pourquoi faire ?

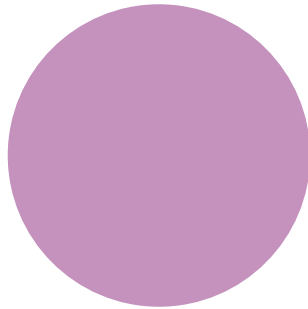
7 - Une avenue de Villers a reçu le nom d'un autre porteur d'ailes, ailes devenues par lui les ailes du courage. Quel est son nom ?

8 - Pour aller d'Auberville à Villers, certains choisissent les ailes ? Que font-ils ?

9 - A propos d'ailes, qui est-ce qui en a deux et est posée sur le Méridien de GREENWICH ?

Sans elle, il n'y aurait pas de Rallye Automobile Touristique de Villers-sur-Mer





## Volley-ball

### 20 équipes au beach volley

Parrainé par le comité de volley-ball du Calvados, le tournoi de beach volley organisé par Christian Caldaguès sur la plage de Villers-sur-Mer a été disputé par 20 équipes de trois joueurs. Le niveau masculin a été particulièrement relevé avec plusieurs équipes de Nationale 1. Le trio composé des représentants de Maromme, Stève Eclar, Rony Timalon et Gilles Favresse a remporté pour la 3<sup>è</sup> année le titre en battant en finale sur le score de 25 à 20, l'équipe de Villers emmenée par le toujours jeune Guy Robin, Francis Vekemans et Jérôme Audou.

*Les deux équipes finalistes du tournoi.*



## Tennis Club

Cet été le temps n'a pas joué en notre faveur. Les caprices de la météo ont amené à une fréquentation irrégulière des courts de tennis. Nous observons une légère diminution du nombre d'adhérents par rapport à l'année dernière. En revanche, les trois tournois estivaux ont connu une bonne fréquentation :

Tournoi des jeunes avec près de 600 inscriptions.

Le tournoi de la ville de Villers-sur-Mer a connu encore cette année un vif succès.

Tournoi du casino de Villers-sur-Mer (réservé aux personnes à partir de 35 ans) : plus de 100 inscriptions.

Cet automne va voir la mise en route du chantier pour les courts couverts.

N'hésitez pas à venir vous inscrire pour goûter aux plaisirs du tennis que ce soit pour les jeunes ou les moins jeunes. Le tennis est ouvert toute l'année.

(tél : 02 31 87 52 40).

### Bientôt des tennis couverts au Tennis Club

Elue, l'an passé, à la présidence du Tennis Club, Estelle Forin a tenu sa première assemblée générale en présence de nombreux adhérents. «*Pendant ces 12 mois, nous avons fait le maximum pour assurer le bon fonctionnement et le développement du Tennis Club avec pour objectif l'intérêt de ses adhérents mais il est déplorables que nos efforts aient été critiqués. La discussion et le dialogue sont indispensables pour avancer*» a d'emblée affirmé la présidente. Le nombre d'adhérents s'est stabilisé aux alentours de 400 avec une forte progression de Villersois, de 11 à 38. Le départ à la retraite d'un employé a modifié l'organisation du club avec la prise en charge par la mairie des espaces verts. Des investissements ont été réalisés avec l'achat de petit matériel et la reconstruction du mur d'entraînement.

La fréquentation des tournois est toujours importante avec près de 600 enfants pour celui de juillet dernier. Sur le plan sportif, plusieurs ont échoué aux Villersois : 2 champions de Normandie avec Bruno Cambournac et Denis Bourquin, 2 champions du Calvados avec Philippe François et Sylviane Sery. Par équipe, un titre de champion de Normandie pour les + de 55 ans et un autre de champion du Calvados pour les dames de + 45 ans. Sur le plan financier, il y a un solde positif de 367 € malgré un investissement de 4000 € compensé par une nette augmentation des locations journalières. Un dossier important va se conclure avec la réalisation de deux tennis couverts dont les travaux doivent débuter sous peu. «*Voilà une année bien remplie. Beaucoup de travail nous attend dans l'avenir en espérant une collaboration de tous*» a conclu Estelle Forin.



C'est l'heure des récompenses pour les finalistes des différentes catégories.



La présidente, Estelle Forin, a remis aux finalistes du tournoi vétérans les coupes du casino de Villers-sur-Mer.

Première assemblée générale pour Estelle Forin.



## 590 joueurs au tournoi des jeunes

Du 8 au 15 juillet, 590 jeunes tennismen toutes catégories confondues ont disputé le tournoi du Tennis Club sous un temps maussade durant toute la semaine mais les rencontres ont pu entre les averse se dérouler normalement. Pour les finales du dimanche, le soleil était revenu pour la plus grande joie des organisateurs et du public. « Ces jeunes viennent principalement de la région parisienne, d'autres de Strasbourg, de la Réunion et de la Martinique. Il y a même deux Chiliens » explique Patrick Bouvot, l'un des organisateurs. Accompagnés de leur professeur de tennis, ils viennent disputer tous les tournois de la Côte Fleurie avant d'aller vers la Côte de Nacre pour progresser dans leur jeu et acquérir de nouveaux points pour leur classement. « Ces jeunes sportifs sont d'un bon niveau, mais ne pratiquent pas leur sport d'une façon intense. Ils ont 4 cours hebdomadaires d'une heure trente, ce qui leur permet d'atteindre un très bon niveau régional. Les meilleurs sont repérés très rapidement par la fédération », explique un professeur qui accompagne un groupe de 20 joueurs.

Résultats :

Garçons

8-9 ans : Michaël Chapeleau bat Baptiste Féraud ;

10 ans : Nicolas Pradère bat Eric Cardona ;

11 ans : Félix Michel bat Clément Cauly ;

12 ans : Timothée Pérot bat Thibaut Jungbluth ;

13-14 ans : Benjamin Simonet bat Paul Blondel ;

15-16 ans : Dorian Legall bat Vincent Lavenue ;

17-18 ans : Yvan Ruelle bat Charles Chevalier.

Filles

8-9 ans : Emma Siboni bat Juliette Pillard ;

10 ans : Charlotte Richard bat Cécile Angélini ;

11-12 ans : Jade Durand-Viel bat Chloé Rogeret ;

13-14 ans : Romane Rajot bat Julie Normand ;

15-16 ans : Anne-Laure Calif bat Perrine Gosse ;

17-18 ans : Inès Cammoun bat Juliette Dumesnil.

## La coupe du casino pour le tournoi des vétérans

Du lundi 13 au samedi 18 août, les vétérans de 35 ans et plus ont disputé sur les courts du tennis club la coupe du casino de Villers-sur-Mer. Malgré les conditions météorologiques, pluie et vent, les finales ont pu avoir lieu le samedi. 110 joueurs se sont disputé l'honneur de se rencontrer en finale selon des catégories. Parmi les vainqueurs, plusieurs Villersois ont remporté la coupe, Jean Eric Ferrary en + de 45 ans et Philippe François en plus de 60 ans. Un Allemand, Wilhelm Burgemeister s'est distingué chez les + de 55 ans. « Chaque année, depuis 15 ans, je passe trois semaines de vacances, accompagné de mon épouse Karin, pour disputer les tournois de Jullouville, Courseulles, Saint Aubin, Houlgate et Villers au cours desquels j'ai enregistré quatre victoires, seule me manque la coupe de Jullouville. J'ai repris en 1992 ce que nous avions déjà entrepris de 79 à 82, juste avant d'avoir nos enfants ». Un bel exemple pour les habitués de la Côte Fleurie et pour les amateurs de tennis.

Résultats :

Messieurs : + 35 ans, Stéphane Laville (Lisieux) bat Hervé Kérouedan ;

+ 45 ans, Jean Eric Ferrary (Villers) bat Pierre Barrel (Deauville) ;

+ 55 ans, Wilhelm Burgemeister (Allemagne) bat Bernard Vannier (Gisors) ;

+ 60 ans, Philippe François (Villers) bat Jérôme Lion (Villers) ;

+ 65 ans, Bernard Rayon (Provence) bat Maurice Gourmez (Cabourg) ;

70 ans, Maurice Jamois (Manche) bat Jean-Claude Manem (Cabourg) ; Finale super senior, Bernard Rayon bat Maurice Jamois.

Dames : + 35 ans, Marie Pierre Gouby (Evreux) bat Sylviane Véry (Villers).

# OFFICE DE TOURISME ET D'ANIMATION

## BILAN CHIFFRE DE L'ETE 2007

14020 demandes ont été enregistrées à l'accueil de l'Office de Tourisme pour les mois de juillet et d'août. Ce chiffre est très proche des étés record de 2003 et 2004 : malgré la tendance au développement des courts séjours et du tourisme hors saison, la fréquentation estivale se maintient toujours à un niveau élevé.

La progression est même de 12% par rapport à la même période de l'année dernière. A cela deux raisons principales : le climat qui a incité les touristes à pousser la porte de l'Office pour se renseigner sur les loisirs à pratiquer en intérieur ; mais aussi la montée en puissance des activités et services proposés aux vacanciers (location de vélos, wifi, pass tourisme, balades nature, stages sportifs du Calm, Ateliers du Méridien, Festival des Nouveaux Talents, etc.).

Comme chaque année, les pics de fréquentation ont été atteints lors des longs week-ends du 14 juillet et du 15 août : 392 demandes le samedi 14 juillet (jour du Pique-nique géant et veille du Festival de Voltige aérienne) et 361 le lundi 13 août. En 2006, les chiffres des deux journées de pointe de juillet et août s'établissaient respectivement à 364 et 351 demandes.

Sur les deux mois, 549 demandes à l'accueil ont émané de visiteurs étrangers. Les Anglais constituent toujours la première nationalité étrangère de l'Office (près de 40%). Suivent à peu près à part égale les Allemands et les Néerlandais (environ 15% chacun), puis les Italiens et les Belges (environ 8% chacun).

Les activités proposées par l'Office de Tourisme aux vacanciers ont connu des résultats globalement très satisfaisants cet été. Quelques chiffres :  
- le Festival des Nouveaux Talents a fait le plein avec 1578 billets vendus, soit +16% par rapport au récent record de 2006 ; ce succès sans précédent est dû essentiellement au choix du thème du romantisme et à une

programmation de grande qualité élaborée par Véronique WARDEGA, Directrice artistique ;

- le Cinéma du Casino a connu avec 4200 spectateurs une saison d'été en légère baisse, à cause d'une actualité cinématographique marquée par la quasi absence des films français plébiscités par notre public ;

- le « Calm » a connu une progression de 20% due pour l'essentiel au temps, propice à la pratique d'activités, mais aussi à un programme renouvelé proposant de nombreuses nouveautés (hip hop, step, etc.) et relayé par une promotion active ;

- la progression de 70% des Ateliers du Méridien s'explique comme pour le « Calm » par le temps morose de cet été mais aussi par une nouvelle inflexion des Ateliers vers la découverte ludique (cirque, indiens, jeux de bille, etc.) ;

- avec 1808 personnes guidées en juillet et en août, les balades nature « Villers Terre de Géologie » poursuivent leur spectaculaire progression, due cet été à la programmation de balades tous les jours aux falaises ; le Villers Pass'Tourisme, lancé l'été dernier, poursuit sur sa lancée avec 250 pass vendus soit une hausse de 69%, qui s'explique par une nouvelle formule beaucoup plus attractive.

Enfin, les deux nouveautés de l'été proposées par la Mairie et l'Office ont tout de suite rencontré leur public : 450 vélos ont été loués du 14 juillet au 31 août (pour les trois quarts à la demi-journée) et 175 identifiants wifi ont été délivrés pour plus de 300 heures de connexion au total.

Grâce à l'aménagement d'un nouvel espace « boutique inscriptions » et à la mobilisation de toute l'équipe, renforcée de trois saisonniers, cette augmentation de la fréquentation et du nombre d'inscriptions a pu être gérée de façon extrêmement fluide et toujours avec la même qualité de service.

## Un pot de bienvenue pour les estivants

Alors que le soleil a du mal à s'installer sur la Côte normande, l'office de tourisme s'est efforcé d'accueillir les vacanciers en leur apportant un peu de chaleur humaine par une soirée guinguette au bord de la mer, sous le chapiteau de la digue promenade.

Une soirée conviviale où se sont réunis jeunes et moins jeunes pour guincher comme autrefois sur des airs de polka, tango, valse et java que le trio Ortiz a interprétés avec succès jusque tard dans la nuit. Pour commencer ces heures de détente, des serveurs coiffés d'un canotier ont offert quelques gouttes de cidre gouleyant à souhait après l'esquisse des premiers pas de danse.

*De nombreux estivants ont été accueillis sur la digue promenade.*





## Direct 8 fait sa gym sur la plage

Direct 8, une des chaînes de la TNT, a installé le studio de son émission «Gym Direct» sur la plage de Villers 2000 début juillet.

Pour se prémunir des ondées fréquentes la production a installé sur le sable une vaste tente sous laquelle Sandrine Arcizet, l'animatrice de l'émission, propose à six personnes volontaires de tout âge des cours de renforcement musculaire. «Ces leçons d'une heure sont ouvertes à tous ceux qui veulent faire de la gym avec Sandrine» explique son assistant, Benoît Malphettes.

Tournée en studio durant une très grande partie de l'année, Gym Direct a choisi Villers et sa plage pour y tourner 20 émissions qui ont été diffusées, chaque matin, pendant l'été, de 8h30 à 9h30.



Direct 8 enregistre « Gym Direct » sur la plage villeroise.



## Des sculptures géantes sur la plage

Les Ateliers du Méridien ont connu une excellente fréquentation grâce à des activités ludiques qui intéressent les enfants et aussi à la qualité des animateurs.

Durant deux semaines, Marlène Morain, une Québécoise, spécialiste de sculptures géantes, qu'elles soient en neige, en glace ou en sable, peu importe, a beaucoup donné pour intéresser les jeunes avec des concours de billes et l'apprentissage de jeux, le pot, le mur, le double cercle, ou avec les Indiens en confectionnant des totems, des tipis, des bâtons de parole et des capteurs de rêve. Toute une magie qui a rappelé bien des souvenirs à leurs parents.

Pour terminer le stage, Marlène avait organisé avec les enfants et les parents un concours de sculptures géantes sur la plage. Ici, on était loin des châteaux de sable. 30 tonnes de sable argileux avaient été transportées à proximité de l'atelier pour réaliser, sur un thème libre, une création d'une taille imposante. Durant plus de 2 heures, 21 équipes de 5 personnes chacune ont sculpté le sable pour lui donner une forme d'animal ou pour ériger une construction. Durant plusieurs jours, il a été possible de les admirer. « Car ce sable, explique Sophie Millet, l'organisatrice, a la particularité de durcir au soleil ».

Chacun s'affaire à réaliser son animal préféré.

# Sable Show



## François Feldman entre notes graves et légères

Plusieurs millions de disques vendus et des tubes classés dans les meilleures places des charts ont laissé la notoriété de François Feldman intacte. Sur la digue promenade, ses fans étaient plusieurs milliers pour entendre et applaudir le chanteur, celui qui avait conquis le cœur des midinettes des années 80.

Vêtu d'un jean délavé et d'une chemisette noire, François Feldman, malgré sa chevelure grisonnante, a conservé de beaux restes, allure élégante, silhouette élancée, regard pénétrant, un charme tout de douceur et de mystère. Un caractère difficile à percer malgré un sourire timide, autre qu'au travers de ses chansons.

Après avoir serré de nombreuses mains et esquissé quelques gestes de tendresse dans le long couloir qui le menait vers la scène, il ne pouvait retenir un cri de soulagement. « *Ca y est, je suis passé!* ». Pour ajouter immédiatement : « *Je suis ici rien que pour vous!* » et d'entonner son premier tube « Rien que pour toi » qui est devenu son titre fétiche. La fièvre est montée, les fans agitent les mains, trépignent et reprennent en chœur le refrain. Le public est très chaud dans une ambiance très agréable. Tout va crescendo : « *Demain, c'est toi* » et l'incontournable « *Slave* » apportent un peu plus de frénésie. L'explosion se poursuit avec « *Les Valses de Vienne* », une chanson née d'un jeu de mots, « *que deviennent les valses de Vienne* » et la consonance des termes entre eux, « *dans la Rome antique errent les romantiques* ». C'est une très belle partition qui oppose la douceur de son tempo aux grooves funky de « *Joue pas* ».

Les fans se sont régalés, le public a été conquis, François Feldman a même amené à lui les enfants qui ont envahi la scène pour danser avec lui. Le courant est passé et le chanteur laissera un bon souvenir.

*François Feldman a conquis un nouveau public, les enfants.*



*Le public de Julie Piétri avait répondu présent pour ce concert de Sable Show.*



*Julie Piétri sur la scène de Sable Show.*

## Julie Piétri a réchauffé ses fans

Dès 19 heures, les fans de Julie Piétri avaient envahi l'esplanade de la digue promenade pour entendre et réentendre les chansons qui ont porté Julie Piétri tout en haut de l'affiche. Lorsqu'elle est apparue sur la scène, après une première partie menée avec brio par Sabrina et Michaël, sœur et frère, le public, son public, était déjà conquis. Toute vêtue de noir, en chasuble et pantalon, le visage encadré de longs cheveux aux reflets de lumière, Julie Piétri a été acclamée par deux mille personnes venues retrouver l'odeur des années 80. « *C'est vraiment un plaisir d'être, ce soir, à Villers, par ce beau soleil couchant alors que, quelques heures plus tôt, je me demandais comment j'allais chanter avec tout ce qui allait tomber sur ma tête? Je vais réchauffer votre soirée!* ». La chanteuse avait vu juste. Dès les premières notes, les spectateurs ont retrouvé les succès passés. « *Je veux croire* », un single qui a atteint un score de vente impressionnant. « *Et c'est comme si* », une adaptation du légendaire Ray Davies qui deviendra disque d'or. Après une pause, pour parler de son enfance en Algérie, elle évoque cette période par des rythmes venus de toute l'Afrique du Nord. « *On la retrouve par petits bouts en moi et dans ma musique* ». « *Amoureux fous* » évoque sa rencontre artistique avec Herbert Léonard qui était ici même, l'an passé, sur la scène de Sable Show. Quelque temps plus tard, elle parle de son passé qui l'a amenée à vivre sa vie de femme. « *J'ai disparu quelques temps pour élever ma fille, Manon. Je souhaite à toutes les mamans d'avoir des enfants et de les aimer* ». Un bel hymne à l'amour maternel ! « *Magdalena* », son premier succès, redonne de la voix à ses fans qui vont lui faire un véritable triomphe durant près d'une heure et demie. Les pancartes « *Julie, je t'aime!* » se dressent, les flashes mitraillent et saisissent des moments de vacances inoubliables. Pour Julie Piétri aussi, cette soirée restera un bon souvenir. « *C'est un excellent accueil que Villers nous a réservé!* » a conclu son manager.





## Les Nouveaux Talents s'achèvent sur le succès du quatuor Tercea

Pour cette 17<sup>e</sup> édition, le festival des Nouveaux Talents a remporté succès après succès.

«*Jamais nous n'avons accueilli autant de public, le succès a dépassé toutes mes espérances*» s'est réjouie Véronique Wardega, la directrice artistique, car la salle panoramique du casino n'a pas désempli depuis le 16 août. «*Et l'on a même refusé du monde à plusieurs reprises*», ajoute Véronique.

Le secret de cette réussite ? Le mauvais temps peut-être, mais surtout la programmation romantique a attiré mélomanes et néophytes. Et la qualité des interprètes incite les habitués à inviter leurs amis, leurs voisins. Jeunes, sympathiques et passionnés, les musiciens de haut niveau issus des Conservatoires de Paris et de Lyon ont été enchantés par l'accueil du public et la vue imprenable sur la mer. Parmi les moments forts du festival, il restera la découverte du cor en duo avec piano : Jocelyn Willem et Mathieu Pordoy ont étonné le public par leur interprétation d'une sonate de Beethoven. Autre événement, le timbre chaud de la soprano Gaëlle Arquez accompagnée de la pianiste Marine Thoreau a transmis avec beaucoup d'émotion les Lieder de Schubert, Weber et Wolf, puis de touchantes mélodies françaises, notamment celles de Reynaldo Hahn, qui venait en vacances à Villers-sur-Mer. Mais c'est finalement le concert de clôture qui a obtenu tous les suffrages. Appelé à voter à l'issue de chaque concert, le public a choisi le quatuor à cordes féminin Tercea pour ouvrir le prochain festival et qui se verra donc remettre le prix du Public le 16 août 2008. Claire Bucelle et Anne Camillo au violon, Céline Tison à l'alto, Claire Lise Démettre ont montré dans un quatuor de Beethoven et un autre de Mendelsohn leur parfaite maîtrise de leur instrument dans une interprétation brillante et vigoureuse, une fête de rythmes et de couleurs.



Le quatuor à cordes Tercea a remporté tous les suffrages du public.



Véronique Wardega et Maurice Mégie.

# Grâce et élégance avec François Mauduit et sa compagnie

Durant deux soirées, fin août, François Mauduit et sa compagnie chorégraphique ont enchanté le public par leur talent artistique et leur technique. Deux belles soirées qui se sont déroulées sous un temps enfin clément.

A travers plusieurs ballets, la compagnie a montré une prodigieuse vitalité mettant en valeur la virtuosité du corps, une frénésie incessante pour se tendre, se détendre, s'exprimer sans relâche dans une rigueur souvent classique parfois empreinte d'une insolence contemporaine. Avec « Sol de Noche », François Mauduit livre « un carnet de voyage à travers une atmosphère hispanisante, un bien être asiatique et un soleil nord africain ». Ce « soleil de nuit » est éblouissant !

En prélude, les enfants qui ont participé aux ateliers du Méridien durant la semaine sur le thème de la danse ont offert un spectacle plein de fraîcheur dans une ronde des tutus fort applaudie. Là aussi, le professionnalisme de la compagnie est apparu. En quelques heures de travail, les bambins avaient déjà appris quelques gestes essentiels pour s'exprimer par la danse.

*Les bambins de l'Atelier du Méridien ont participé au spectacle.*

*Une belle figure du ballet « Napoli ».*



# État civil

## *Naissances*

Paul CREUZET, né le 03 juin 2007  
Marie-Clothilde DUCREUX, née le 10 juin 2007  
Chloé SIMAR, née le 22 juin 2007  
Juliette MARAIS, née le 26 juin 2007  
Manon CHÉREL, née le 29 juin 2007  
Clara MARLETTI, née le 09 juillet 2007  
Floriane MORIZE, née le 11 juillet 2007  
Arthur CAMILLERI, né le 16 juillet 2007  
Maéva GRENEIR, née le 22 juillet 2007

## *Mariages*

Monsieur Sébastien BODEN et Mademoiselle Gwladys BEZARDIN, le 19 mai 2007  
Monsieur Christian BLIN et Mademoiselle Corinne HENAUULT, le 26 mai 2007  
Monsieur Nicolas WETZEL et Mademoiselle Alméria BINET, le 08 juin 2007  
Monsieur Nicolas HORIOT et Mademoiselle Marie-Anne GABREAU, le 09 juin 2007  
Monsieur José-Vicente ALVAREZ SALAMERO et Mademoiselle Anita DYBA, le 9 juin  
Monsieur Jérôme CHATELAIN et Mademoiselle Catherine DELAQUAIZE, le 23 juin  
Monsieur Julien GRIMAUULT et Mademoiselle Marie GAILLARD, le 23 juin 2007  
Monsieur Jean-Claude SÉBIRE et Mademoiselle Suzanne BOUTBOUL, le 23 juin 2007  
Monsieur Karim CHABIBI et Mademoiselle Gaële FLATLEY, le 30 juin 2007  
Monsieur Romain CARREGA et Mademoiselle Karine AUDUREAU, le 17 août 2007  
Monsieur Moïse MARIE et Madame Denise CHANVALLON, le 01 septembre 2007

## *Décès*

Monsieur André AMELINE, décédé le 08 mai 2007  
Monsieur Jean LEYRE, décédé le 23 mai 2007  
Monsieur Christian RUYSELAAR, décédé le 30 mai 2007  
Monsieur Jacques PANEL, décédé, le 07 juin 2007  
Monsieur Yves CHAUVY, décédé le 14 juin 2007  
Monsieur Bernard KOECHLIN, décédé le 15 juin 2007  
Madame Denise HERVET veuve L'HABITANT, décédée le 05 juillet 2007  
Madame Simonne THONIARD veuve SAJOT, décédée le 21 juillet 2007  
Madame Germaine BELL, décédée le 16 août 2007

# 12<sup>E</sup> FÊTE DE LA COQUILLE ST JACQUES

Samedi 27 et dimanche 28 octobre 2007 à Villers-sur-Mer

Centre-ville et Casino - de 9h à 18h

Animation : Jean-Pierre Descombes

## Un immense succès populaire autour d'un produit d'exception

Un événement incontournable qui accueille chaque année plus de 50 000 visiteurs.

Cette manifestation festive met à l'honneur la coquille St Jacques et les produits de la mer. Plus de 150 exposants dans les rues de Villers, des groupes folkloriques, des défilés de confréries, des dégustations, des concerts...

## La coquille à l'honneur

**Nouveauté « La Cuisine d'Escoffier »**

Présence d'une quinzaine de chefs des Disciples d'Escoffier

- Cuisine ouverte pour admirer les chefs à l'ouvrage
- Démonstrations et dégustations à 10h, 11h, 12h, 15h, 16h, 17h, 18h > Gratuit
- Espace dégustation avec 3 recettes : terrine de St Jacques, St Jacques sur lit de poireaux et St Jacques à l'andouille  
> Sous chapiteau sur la place du marché

## Des milliers de coquilles et crustacés

■ avec les pêcheurs de la région (Dives sur Mer, Honfleur, Trouville, Port en Bessin...)

> En centre-ville et devant le Casino

■ avec notre partenaire Copéport Marée SA Scop de Port en Bessin (vente de coquilles entières et décortiquées)

> Sous chapiteau sur la place du marché

## Des dégustations de St Jacques

avec Joël Meslin, Toque Normande et Maître Cuisinier de France : St Jacques aux petits légumes, St Jacques et sa croquette de potiron, St Jacques à la Brésilienne au coulis de café (2 € la coupelle)

> A l'entrée de la place du marché

## Des démonstrations de recettes

avec Jean-Claude Douet, Président des Toques Normandes, M. Errard, professeur de cuisine à l'ICEP de Caen et M. Besel, professeur de cuisine au lycée Jean Jooris de Dives sur Mer

> A l'entrée de la place du marché : uniquement le 28

## Des animations festives

**Événement Le Brésil au cœur de la fête**

■ Produits gastronomiques et artisanaux du Brésil avec l'Association Brésil-France et Brasilloja

■ Concerts de samba, de pagode, de jazz brésilien, de Bossa Nova, démonstrations de danses (Samba, Lambada, Tago-mago...) et de Capoeira, parades avec batucada et danseuses...

> Podium et chapiteaux dans la rue de l'Armistice



## Fanfare Les Diables Bleus

et chants de marins avec Les Gourganes du Pays de Dinan...

## Défilés et intronisations

avec les Confréries des vins de Montlouis, de la Coquille St Jacques de la Côte d'Emeraude, du Livarot, du Pont-l'Évêque, du Camembert, de la Teurgoule et de la fallue, des fins gourmets de Longny-au-Perche, de l'Andouille de Vire, du Cochon de Bayeux, des Maîtres Brasseurs et distillateurs de Wallonie, du Grand Ordre du Trou Normand, des Cidres, Calvados et Pommeau...

## Un grand marché

**Une foire gastronomique et artisanale** avec plus de 150 exposants dans les rues de Villers

## Une foire aux vins\* et spécialités gastronomiques

> Place Fanneau face au casino (sous chapiteaux) – jusqu'au 29

## Des jeux avec Jean-Pierre Descombes

pour gagner des dîners dans les restaurants des disciples d'Escoffier, des entrées à la Cité de la Mer, des places de cinéma...

## Le Casino partenaire de la fête

**Exposition de peintures** avec Christian Colin, peintre de la région > au restaurant du Casino

■ Le Samedi 27 :

Dîner dansant « Spécial Fête de la Coquille » animé par Régis Suez

> 20h - Salle panoramique - Prix : 45 € tout compris

(réservation : 02 31 14 44 88)

Concert avec le Duo Lithium > à partir de 21h - Au restaurant du Casino - Gratuit

## En marge de la fête

### « Le rendez-vous des Toques Normandes »

Jeudi 25 et vendredi 26 octobre - Cuisine de la salle panoramique du Casino

### Concert de la Fraternelle de Caen

Vendredi 26 octobre - Église de Villers sur Mer > 21 h - Entrée : 5 €



# 12<sup>E</sup> FÊTE DE LA COQUILLE ST JACQUES

## Le Brésil au cœur de la fête

